choisir

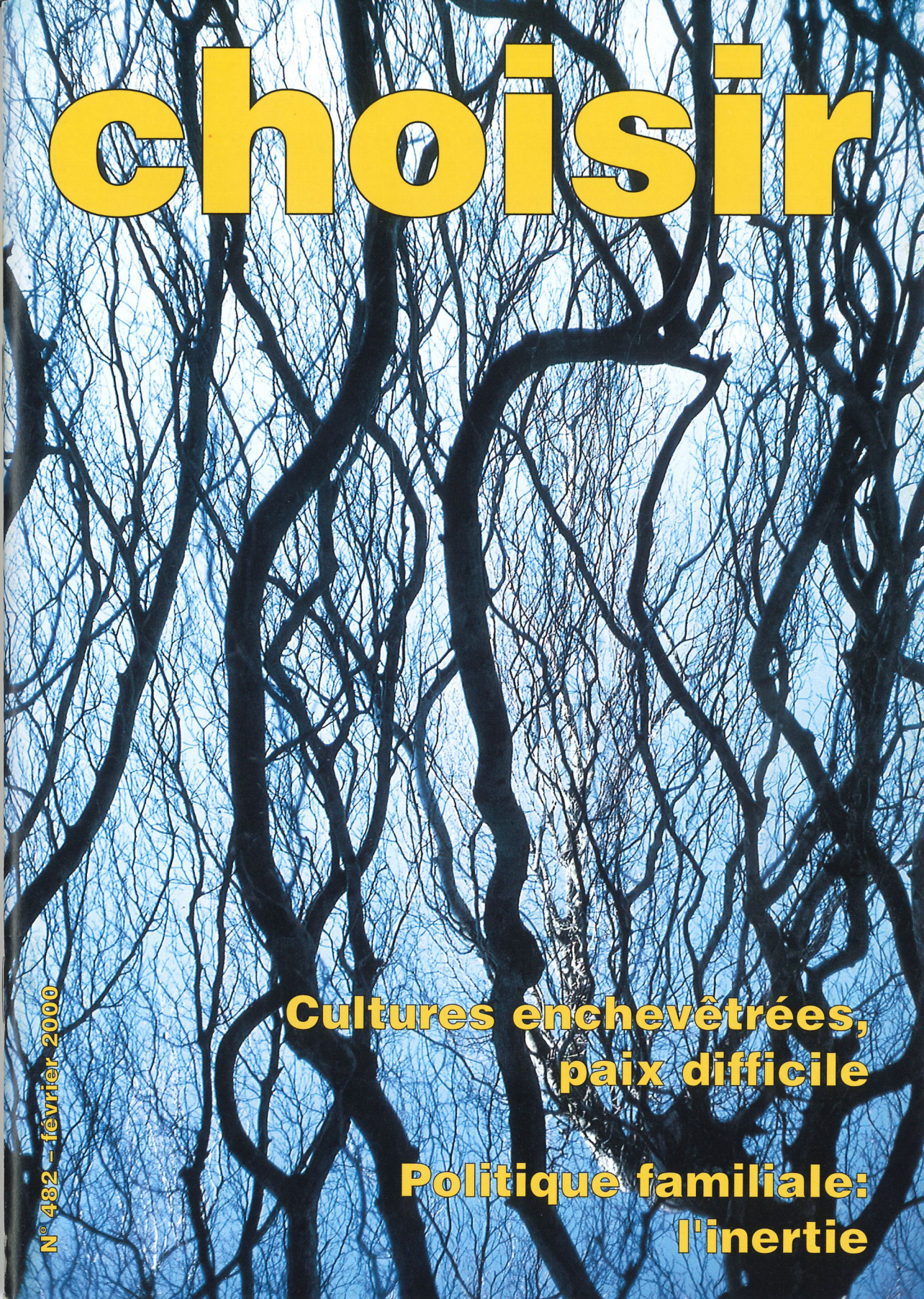

Cultures enchevêtrées, paix difficile

Politique familiale: l'inertie

N° 482 – février 2000

Sommaire

choisir
revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse
rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827.46.76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827.46.75
fax 022/827.46.70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur
Albert Longchamp s.j.

Rédaction
Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction
Louis Christiaens s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie
Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322.14. 60

Bibliothèque
Axelle Dos Ghali

Documentation
Marie-Thérèse Bouchardy

Promotion
Robert Decrey

Administration
Geneviève Rosset-Joye

Abonnements
1 an: FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP: 12-413-1 «Choisir»
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 53.– Par avion : 55.–

Prix au numéro : FS 8.–
En vente dans les
librairies Payot

Choisir = ISSN 0009-4994

Editorial
2 **L'autre : menace ou chance** *par Pierre Emonet*

4 **Actuel**

Spiritualité
8 **La dispersion surmontée** *par Luc Ruedin*

Eglises
9 **Orient - Occident : une profonde frontière culturelle** *par Robert Hotz*

Société
15 **La Bosnie-Herzégovine à la croisée des chemins** *par Pierre de Boisdeffre*
19 **Téléphones mobiles, une révolution dans les moeurs** *par Valérie Bory*

Politique
23 **Protection de la famille : le désengagement de l'Etat** *par Béatrice Despland*

Philosophie
28 **L'acte de juger : séparer puis réhabiliter** *par Philibert Secretan*

Cinéma
31 **Voyages intérieurs** *par Guy-Th. Bedouelle*

Lettres
33 **Marcel Aymé** *par Gérard Joulié*

Livres ouverts
36 **L'embryon est-il une personne** *par Jacques Petite*
38 **L'unité dans les bras du Christ** *par Alessandra Lukinovich*

43 **Livres reçus**

Chronique
44 **A propos de Julien Green** *par Georges Haldas*

ILLUSTRATIONS
Couverture: Pierre Emonet
p. 5 : UNICEF ; p. 12 : P. Williams/WWC photo ;
p. 16 : Larousse ; p. 21 : Swisscom ; p. 25 : W. Stolz ;
p. 32 : Universal pictures Switzerland ; p. 35 : E. Hubert-Rapho
Les titres et intertitres sont de la rédaction

L'autre : menace ou chance

Quel rapport entre la Sarine ou la Neretva, le fleuve qui traverse Mostar ? Les deux rivières, et tant d'autres, marquent la frontière entre des civilisations, des religions, des langues. Leurs rives hébergent des communautés différentes. L'une et l'autre témoignent d'une identité culturelle, linguistique, religieuse ou historique dont elles dessinent la carte géographique. Délimitant un territoire, elles inscrivent dans le paysage une histoire, une sensibilité, une manière de vivre (cf. à ce propos, l'article de R. Hotz, pp. 9-14). Par la magie capricieuse d'un cours d'eau, une race, une culture, une langue peut revendiquer avec fierté sa propre identité. Ici, sur cette rive, je suis chez moi, là-bas, c'est chez l'autre. Si la rivière indique l'étendue de mon domaine, elle en signale aussi la limite, la fin, proclamant avec clarté que, de l'autre côté, commence le domaine d'un autre, celui qui n'est plus «moi», l'étranger. Cette frontière irrite autant qu'elle rassure. Tout en affirmant mon identité, elle rappelle que ce «moi» n'est pas infini et tout-puissant. Elle remet en cause mon pouvoir et, dans une certaine mesure, le tient même en échec. Puisque l'autre rive ne m'appartient pas, force m'est d'admettre que le monde n'est pas façonné à mon image.

Aussi longtemps que l'autre est saisi dans sa différence, il peut me fasciner et me défier. Tout ce qui lui appartient et le constitue différent m'est comme ravi. Ses qualités, ses richesses, de quelque ordre qu'elles soient, ne sont que l'envers de ma pauvreté. Sa réussite signe mon échec, sa prospérité, ma déchéance. Objet d'éternelles comparaisons, il est ressenti comme une menace contre laquelle il convient de s'armer. Chacun campe alors sur sa rive, guettant le moment de dominer l'autre ou de l'éliminer. Ou lui, ou moi. La différence engendre la concurrence, la jalousie, la violence, les guerres, le meurtre sous toutes ses formes.

Lévinas fait remarquer que ce n'est pas la différence qui fonde l'altérité, mais c'est l'altérité qui fonde la différence.[1] Dès que l'autre est saisi à partir de ce qui le fait unique, son altérité - sa qualité d'interlocuteur de Dieu, dirions-nous -, l'agressivité n'a plus d'objet. Ce ne sont plus des choses, des richesses, des prérogatives, une position ou un comportement qui sont perçus, mais le seul fait de l'existence d'un être singulier, unique en son genre et irremplaçable, qui ne peut entrer en concurrence avec aucune autre créature. *L'être et l'autre, cela ne constitue pas une alternative*, dit encore Levinas.[2] Comment, dès lors, prendre ombrage de ce qui échappe à toute comparaison et qui se situe au-delà de la portée de mon désir ? Reste à lui reconnaître sa place dans le monde, son droit à l'existence et à sa singularité, en un mot, à l'aimer. L'acceptation et la reconnaissance de l'autre dans son altérité constituent la première responsabilité de l'homme. Elles sont le fondement de la justice. On pourra lire dans cette perspective l'article philosophique de Philibert Secretan (cf. pp. 28-30).

La Bible, qui conçoit l'homme comme un être de relation, enseigne que c'est par l'acceptation de l'autre qu'Adam apaise son désir de toute-puissance. Dans la mesure où il est capable d'entrer dans une relation, il est image de Dieu (Gn 1,27). L'autre vient l'accomplir et non pas le menacer. Adam reçoit Eve comme ce complément désiré, qui va lui permettre d'exister en tant que personne. Loin d'être une concurrente, qui limite et menace de l'extérieur, elle est une part de lui-même (l'histoire de la côte !). Aussi Adam la salue-t-il avec joie comme *la chair de sa chair* (Gn 2,23). Grâce à elle, il découvre sa vraie dimension : il est désormais un être responsable, capable de dialoguer sans que l'ouverture à l'autre ne mette en péril sa propre identité.

Confronté aux dissensions qui, très tôt, ont déchiré la communauté chrétienne, Paul rappelle à ses correspondants de Corinthe ou d'Ephèse qu'ils doivent travailler à l'unité. Loin de se considérer comme des adversaires, qu'ils comprennent qu'ils sont aussi complémentaires entre eux que les membres d'un même corps. Désireux de leur proposer un paradigme d'unité, Paul les convie à regarder vers Dieu. Non pas le Dieu monolithique et solitaire qui pourrait encore hanter leur imaginaire et nourrir leur envie de toute-puissance, mais le Dieu Trinité : un être de relation et de dialogue, dont chaque personne n'existe et n'agit que dans la mesure où elle regarde vers les deux autres.

On comprend pourquoi la réconciliation et la paix sont si fondamentales. Il s'agit moins de manœuvres diplomatiques en vue de rendre la terre plus habitable, que d'accepter sa propre responsabilité face à la création de Dieu. Toute ségrégation, toute guerre, n'est finalement que le refus de la grandeur de l'homme. Des individualités ou des groupes restreints campent sur leurs rives respectives. L'arbitraire, qui a pris la place de la responsabilité et de la justice, peut leur donner, pour un temps, l'illusion de la toute-puissance. La violence démasquera bientôt le leurre.

En jetant des passerelles entre les rives, la concorde et la paix élargissent l'horizon. A Mostar, un pont enjambait la Neretva, réunissant deux cultures, deux religions. Aussi longtemps qu'ils purent le franchir, chrétiens et musulmans vivaient en bonne intelligence. La guerre s'est acharnée contre ce symbole de l'entente et l'a détruit, avec les conséquences que l'on sait. On tente de le reconstruire, non sans difficultés, comme dans tant d'autres pays (cf. l'article de P. de Boisdeffre, pp. 15-18). La lenteur et l'austérité du travail de réconciliation ne doit pas désespérer. L'humanité ne progresse qu'à petits pas, en relevant des défis impossibles.

Pierre Emonet

---

[1] Cf. Entretiens réalisés par **Emmanuel Hirsch,** *Racismes, L'autre et son visage,* Cerf 1988, p. 92.

[2] Id., p. 93.

Un site œcuménique

Info La journée chrétienne de la communication, qui se déroulera cette année en France, le 6 février, sera placée sous le signe d'Internet et de l'espérance. Un site commun aux Eglises protestantes, catholique et orthodoxe a été lancé le 18 janvier : www.esperer.net. Grâce à de nombreux liens, il permet de joindre d'autres sites, de naviguer entre Eglises chrétiennes. Il offre aussi un forum de discussion sur l'espérance.

Evêques au Chiapas

Info Mgr Vera, évêque coadjuteur avec droit de succession de San Cristobal de Las Casas (Chiapas) depuis 1995, a été nommé par Jean Paul II évêque de Saltillo, au nord-est du Mexique, le 30 décembre. Ce déplacement fait des vagues au Mexique. Mgr Vera souhaitait poursuivre l'œuvre de Mgr Samuel Ruiz, évêque au Chiapas depuis 1960, qui s'était retiré en novembre passé en raison de son grand âge. En octobre d'ailleurs, Mgr Ruiz avait remis symboliquement sa crosse à Mgr Vera, le présentant ainsi comme son successeur. Le nonce à Mexico, Mgr García, lui avait alors rappelé que c'est au pape seul que revient le droit de nommer les évêques, même si le droit canon précise que le coadjuteur jouit du droit de succession. Pour le service de *Diffusion de l'information sur l'Amérique latine (DIAL),* il est clair que *Rome ne veut pas que ses relations diplomatiques avec l'Etat mexicain soient compromises par un continuateur de Don Samuel.*

L'œuvre de Mgr Ruiz ne peut laisser indifférent. Fervent promoteur d'une inculturation de la foi chrétienne dans la culture indigène, défenseur infatigable des populations pauvres de son diocèse face aux injustices dont elles sont victimes, il a été le médiateur officiel entre l'Armée zapatiste de libération nationale et le gouvernement. *L'évêque des indios* a œuvré pour que ceux-ci aient un droit à la parole. En 1970 déjà, alors qu'il était président du Centre épiscopal national de pastorale indigène, il organisa la Rencontre de Xicotepec, non pour enseigner aux indigènes qui y assistaient mais pour les écouter. La même année, il organisa le Congrès du Chiapas, permettant à des indigènes de s'exprimer pour la première fois devant une audience nationale sur les questions de la terre, du commerce, de l'éducation et de la santé. En 1989, il créa le Centre des droits humains Fray Bartolomé de Las Casas. Et lorsqu'en 1994 débuta le soulèvement zapatiste, il fut rapidement accepté comme médiateur, comprenant la paix comme un processus impliquant tous les acteurs sociaux. On imagine pourquoi les grands propriétaires terriens ne voyaient pas d'un bon œil le maintien de Mgr Vera au Chiapas…

Le déplacement de l'évêque coadjuteur suscite les inquiétudes des prêtres et des Indiens du diocèse concerné et a été mal accepté par la presse mexicaine, malgré un communiqué du Saint-Siège assurant que son départ *ne diminuera certainement pas l'engagement de l'Eglise en faveur de la paix civile et de la promotion spirituelle et humaine de toutes les composantes de la population du Chiapas.*

L'UNICEF Suisse a 40 ans

Info Un verre de lait par jour pour prévenir la carence en protéines chez les enfants en Italie, en Grèce et en Inde : tel était le but de la première grande action «don de lait» d'UNICEF Suisse, en 1960. Le succès a été stupéfiant, l'organisation ayant pu réunir 1,9 millions de francs. Aujourd'hui, l'UNICEF Suisse enregistre un chiffre d'affaires annuel de près de 28 millions de francs et se trouve ainsi parmi les bureaux nationaux du Fonds des Nations Unies pour l'enfance qui réussissent le mieux. La générosité de la population suisse n'est surpassée que par celle des Pays-Bas.
Une impulsion importante donnée par UNICEF Suisse a été la transformation progressive des interventions humanitaires ponctuelles d'urgence d'UNICEF international en un travail de développement. Cette option intègre le principe de l'aide à l'autonomie et la reprise des programmes d'assistance par des organisations locales.

Jésuites au Salvador

Info Le président du Salvador Francisco Flores a refusé de reprendre l'enquête sur le meurtre, en 1989, de six jésuites. Il argue que de nouvelles investigations violeraient les accords d'amnistie acceptés durant le processus de paix et rouvriraient de vieilles blessures. La Commission Inter-américaine pour les droits de l'homme, à l'origine de la demande de réouverture de ce dossier, a critiqué cette décision gouvernementale.
Des membres des escadrons de la mort, composés d'officiers de l'armée, sont soupçonnés du crime. Ils assimilaient les jésuites à des sympathisants des rebelles marxistes. José María Tojeira s.j., recteur de l'Université Centre Américaine du Salvador, a de son côté proposé l'abolition de la loi d'amnistie et son remplacement par une nouvelle loi exigeant un jugement, d'innocence ou de culpabilité, avant l'accord du pardon (à propos de l'acte de juger, voir nos pp. 28-30).

Théologie discutable

Info Le théologien lucernois Herbert Haag, professeur émérite d'Ancien Testament à l'Université de Tübingen, en Allemagne, affirme que le prêtre n'est pas nécessaire pour célébrer l'eucharistie. Pour lui, le ministère presbytéral est une invention de l'Eglise et non du Christ, et la structure hiérarchique de l'Eglise va à l'encontre de l'esprit de l'Evangile. Face au manque alarmant de prêtres, il reproche aux évêques de laisser leurs communautés mourir de faim et de soif. Dans un récent article de la *Basler Zeitung*, il déclare : *Aussi longtemps que les pasteurs ne feront pas ce que réclame le bien du troupeau mais seront soumis au droit canon et à un monarque absolu, l'Eglise ne pourra suivre l'appel de l'heure.* Le théologien suisse s'étonne même que les communautés n'aient pas déjà pris de leur propre initiative des mesures pour assurer elles-mêmes la célébration de l'eucharistie.
La Conférence des évêques suisses, le 12 janvier, a vivement critiqué ces thèses dans un communiqué. Elle parle d'incitation à des *comportements schismatiques*. Les évêques soulignent que celui qui veut être fidèle au Concile Vatican II sait que l'on ne peut agir dans cette question décisive pour l'avenir de l'Eglise qu'en communion avec l'Eglise universelle. La CES précise qu'un théologien qui qualifie de faux les fondements de la conception de l'Eglise catholique ne peut plus être considéré en la matière comme un théologien catholique sérieux au plan scientifique.

Femme prêtre en Suisse

Info Pour la première fois, une femme va être ordonnée prêtre en Suisse, le 19 février, à Soleure, dans l'Eglise catholique chrétienne. En juin dernier, le Synode catholique-chrétien de Suisse avait pris la décision, par 90 voix contre 2, d'accepter les femmes au sacerdoce. Cette décision risque d'entacher les relations entre l'Union d'Utrecht et le Vatican. Par contre, elle pourrait entraîner le rapprochement entre les catholiques chrétiens et les luthériens ou les anglicans.

Aide au développement

Info Les années nonante resteront la décennie au cours de laquelle l'aide publique au développement a fondu. Alors que la pauvreté continue de gagner du terrain à l'échelon planétaire, les 21 pays donateurs de l'OCDE n'ont affecté en 1998 que 0,23% de leur produit national brut (PNB) à la coopération au développement, contre 0,34% en 1990. La Suisse occupe le huitième rang des 21 donateurs de l'OCDE. Mais alors qu'en 1998 elle a affecté 0,33% de son PNB à la coopération au développement, en vertu du plan financier de la prochaine législature, ce pourcentage devrait passer à 0,28% d'ici à 2002. Où sont les belles promesses de 1991 qui se donnaient pour objectif d'atteindre 0,4% du PNB, s'inquiètent les œuvres suisses d'entraide.

Eglise et armes

Info Lors d'une assemblée onusienne sur les causes des conflits, le Saint-Siège a une nouvelle fois condamné le commerce d'armes, légal ou illégal. Son représentant, Mgr Panikulam, s'est inquiété de leur achat massif par les pays pauvres d'Afrique. Il a estimé que ceux qui fournissent les armes et ceux qui les utilisent sont également coupables d'alimenter les conflits qui touchent le continent et de provoquer la pauvreté qui affecte sa population. Depuis 1970, plus de 30 guerres ont eu lieu en Afrique, causant des millions de morts et de réfugiés.
En Honduras, l'Eglise catholique a exhorté le gouvernement du président Carlos Flores à procéder à un désarmement de la population. Beaucoup trop d'armes circulent librement dans le pays (près d'un million de pistolets, fusils et autres seraient aux mains de civils). Cela explique en partie la violence et la montée de la criminalité dont est victime la population. Les évêques exigent que la détention d'armes obéisse aux limites imposées par la loi. Le Honduras est devenu un marché privilégié pour les armes à partir de la démobilisation des quelques 15 000 rebelles nicaraguayens de la Contra, en 1990. A la fin de la guerre civile du Salvador (1992), les armes des rebelles de gauche ont été à leur tour vendues au Honduras.

Ethique et entreprises

Info La Fondation pour une 6e Suisse responsable a été dissoute le 31 décembre 1999. Elle avait été créée en 1986 pour observer, analyser et rendre compte des aspects les plus sensibles de l'activité des entreprises suisses à l'étranger. Sa revue, *Les cahiers de CH+6,* consacre son numéro de décembre, dernier de la série, aux moyens dont bénéficient les actionnaires, en Suisse et à l'étranger, pour se réapproprier leur pouvoir décisionnel. *Pour un actionnaire unique ou largement majoritaire, la question du pouvoir et de l'information attendue du dirigeant opérationnel ne se pose pas vraiment, sauf dysfonctionnement accidentel. Il en va de même lorsque l'actionnariat est dominé par une poignée de gros porteurs (…) En revanche, lorsque les actionnaires sont éparpillés, les dirigeants disposent naturellement d'une marge de manœuvre qui permet les interprétations*.
Autre fondation à promouvoir l'éthique dans l'entreprise, Ethos. La Fondation d'investissement pour un développement durable au service des caisses de pension suisses investit en priorité dans des entreprises qui satisfont des critères sociaux et environnementaux. Elle gère 700 millions de francs suisses pour 71 caisses de pension suisses. Elle a récemment publié un *Guide des entreprises européennes* qui présente le profil social et environnemental des quelques 45 sociétés composant son portefeuille d'actions européennes.
Ces fondations ont largement contribué à la diffusion en Suisse de la notion de développement durable dans les milieux commerciaux et financiers. De manière générale, les entreprises des pays industrialisés sont aujourd'hui plus ou moins contraintes, légalement et commercialement, d'intégrer des stratégies «propres», peut-on lire dans *PME magazine* (décembre 99).

La dispersion surmontée

De toute évidence, s'agissant de notre vie, nous avons à nous laisser guérir de la dispersion. S'insinuant souvent à notre insu, elle est au cœur de nos existences. Elle est partout : de corps et d'esprit, d'espace et de temps, cause de relations si mal vécues. Nous pouvons bien être corporellement présents, notre esprit lui vagabonde, soucieux des lendemains, perdu dans ses regrets ou distrait par mille attraits extérieurs qui affolent son attention. Nous écoutons, parlons, regardons, travaillons, sans être réellement présents au monde et à nous-mêmes ! Quand soudain nous en prenons conscience, nous tentons de ramener notre attention à ce que nous faisons. Peine perdue ! Notre mental n'en a cure.

Comment unifier notre esprit et notre corps, être présent avec tout ce que nous sommes ici et maintenant ? Comment vivre d'incarnation ? Il faut, pour remédier à cet état, plus que l'effort. Une piste peut toutefois nous aider.

Prenons, par exemple, ces situations où nous sentons bien que rien ne va plus. *Trop dans la tête,* comme l'on dit. Il s'agit alors de nous engager dans un exercice simple. Il suffit souvent de nous ouvrir au monde concret en donnant la priorité à notre corps et à nos sens : regarder attentivement ce qui nous entoure, écouter patiemment l'autre ou... le silence, toucher un tronc d'arbre, goûter et savourer les aliments que nous mangeons, renifler les odeurs qui traînent... Autant de gestes qui nous ramènent au réel, au présent. Ainsi également de ces activités toutes simples - faire la vaisselle, le jardin, la cuisine, arroser les fleurs - qui sans que nous le voulions nous apaisent et nous pacifient. C'est que toutes ont d'abord affaire à nos sens en les stimulant, à notre corps en le faisant agir !

La vraie vie n'est pas dans l'idée mais dans les sensations perçues qui nous aident à prendre chair. S'y rendre attentif ou simplement les exercer par des activités simples, laborieuses et quotidiennes, c'est reconnaître que nous sommes immergés dans un monde qui est plus riche que ce que nous en pensons. C'est surtout trouver *simplement* Dieu en toute chose puisqu'il en est le Créateur.

Sa présence invisible nous remet debout lorsque nous nous laissons atteindre par la médiation de sa création. Nous reconnaissant créatures limitées par notre corps, nous nous disposons à sentir les effets de son amour, de ses visites qui nous recréent... En ce mouvement, nous sommes dès lors ramenés à ce que nous sommes réellement. Recentrés, nous voici délivrés de cette disposition mensongère, souvent inconsciente, qui enlève le goût de la vie.

Luc Ruedin s.j.

Orient - Occident : une profonde frontière culturelle

par Robert HOTZ s.j., Zurich

Dans l'article qui suit, Robert Hotz, expert des Eglises orientales, analyse les points litigieux de la rencontre œcuménique entre les Eglises orthodoxes et les Eglises occidentales. Plus profondes que les dissensions dogmatiques, il y a les frontières culturelles qu'un œcuménisme intelligent ne peut ignorer s'il veut réussir à surmonter ces différences.

Chacune des grandes confessions chrétiennes proclame que sa foi est évangélique, c'est-à-dire qu'elle se fonde sur les Saintes Ecritures, qu'elle est catholique, c'est-à-dire universelle, et qu'elle est orthodoxe, c'est-à-dire véridique et juste. Mais elles divergent souvent de manière très sensible dans leur façon de mettre l'accent sur le culte, le sacrement et la parole de Dieu. En simplifiant, on pourrait dire que les Eglises évangéliques placent au premier rang la Parole, l'Eglise catholique le sacrement et les Eglises orthodoxes le mystère divin. A l'Ouest, l'intérêt se porte davantage sur la théologie et les dogmes, alors que la réflexion orientale souligne en priorité la spiritualité centrée sur le mystère de la foi. La religiosité occidentale cherche une sécurité intellectuelle à sa foi ; à la suite de la mission du Verbe, elle penche pour le monde, elle se veut apostolique. L'Est, lui, cherche à deviner dans la contemplation des images célestes l'image originelle, Dieu ; mais ce faisant, les Eglises orientales se détournent parfois un peu trop des problèmes terrestres.

Dans l'optique propre aux images religieuses de l'Est et de l'Ouest, on observe déjà une vision fondamentalement différente entre les Eglises. Dans la perspective de l'Ouest, l'éternel, l'au-delà, se situe tout en arrière, très loin. Dans sa recherche de l'éternel, le croyant doit entreprendre un long et pénible chemin à travers les réalités terrestre. Par contre, renversant la perspective, les icônes orientales situent le croyant dans un au-delà déjà présent. Pour l'Eglise orientale, l'objectif n'est pas, comme à l'Ouest, de transformer le monde non-chrétien mais bien de rechercher l'union avec le divin qu'elle croit déjà percevoir.

Il est significatif que les Eglises occidentales, dans leur lutte avec les données terrestres, s'en prennent toujours en premier lieu à la justice, alors qu'une vision orientale des choses se complaît en priorité dans la miséricorde. Chacune des confessions développe ainsi des représentations divergentes, sur la base d'accents placés différemment. Ceci se vérifie également quand on compare, par exemple, un lieu de culte réformé avec celui des orthodoxes.

Les différentes confessions se distinguent également dans l'appréciation qu'elles ont les unes des autres. Certaines semblent plus proches que d'autres - du moins pour ce qui touche à l'image qu'elles

donnent d'elles-mêmes. Mais l'apparence est trompeuse !

S'efforcer de créer l'unité, comme à l'intérieur d'un couple, signifie que les deux partenaires se doivent pleine et entière reconnaissance. Ce qui n'est pas toujours le cas entre les confessions. Il est donc important de préciser si une confession est classée «schismatique» (c'est-à-dire séparée dans sa juridiction) ou «hérétique» (c'est-à-dire séparée dans sa foi). Il arrive que certains voient une concordance là où d'autres la contestent. Les rencontres œcuméniques contribuent certes à aplanir de telles divergences d'opinions, elles ne parviennent cependant pas à construire l'unité, parce que la plupart des croyants ne saisissent pas, à ce niveau théologique, les différences essentielles qui subsistent entre les confessions. Ils s'attachent à l'expression liturgique et aux contradictions culturelles.

Dissensions dogmatiques

Ceux qui étudient les différences fondamentales entre les Eglises de l'Est et de l'Ouest ne peuvent donc pas en rester aux différences dogmatiques. Ils doivent prendre en considération l'environnement culturel des confessions concernées.

Du point de vue rigoureusement dogmatique des orthodoxes, tous les hétérodoxes sont rangés dans la catégorie des hérétiques, de ceux qui ont abandonné la vraie foi en se séparant de la véritable Eglise, c'est-à-dire l'Eglise orthodoxe. Cela implique automatiquement une distance. Le fait que des actes religieux (y compris le baptême) soient posés par des hérétiques entraîne leur invalidité. Vu sous cet angle, il n'y a aucune différence essentielle entre croyants catholique et évangélique. Tous deux sont, en effet, des «non-baptisés», si l'on s'en tient à la conception rigoureuse de l'orthodoxie. Dans le cas d'une admission au sein de l'Eglise orthodoxe, ces personnes devraient donc être à nouveau baptisées - ce que l'on pratique encore aujourd'hui dans les milieux orthodoxes ultra-conservateurs. Selon la lettre de la loi (kat'akribeian), il ne faut pas toucher à ce principe, même si régulièrement, en se référant à la miséricorde divine (kat'oikonomian), on renonce dans certains cas (même pour des groupes entiers) à réitérer le baptême en déclarant a posteriori le premier valide.

De son côté, l'Eglise catholique ne cesse de proclamer qu'elle est particulièrement proche de l'orthodoxie. Elle part de l'idée que la séparation de l'Orient et de l'Occident, en 1054, n'a été, au fond, qu'une affaire de juridiction. Ceux qui ont quitté l'Eglise universelle (c'est-à-dire l'Eglise catholique) ne sont donc pas des hérétiques mais des schismatiques. Il est d'ailleurs significatif qu'on ait appelé cette séparation *le Grand schisme*. Il en découle que les sacrements administrés par des schismatiques sont valides, que tous leurs actes religieux ont le droit pour eux et que les croyants restent des chrétiens baptisés. Ce qui permet à l'Eglise catholique de souligner constamment son lien profond avec l'orthodoxie dont elle reconnaît la tradition apostolique. Elle ne prend pas en compte toutes les différences qui subsistent dans les rites et les usages.

Les Eglises évangéliques, pour leur part, se sentent unies à l'orthodoxie, en particulier par leur refus du primat de la papauté. Mais les Eglises luthériennes et réformées se singularisent si fortement dans leurs conceptions dogmatiques et dans leur attitude face aux rites, qu'il est très difficile de trouver un dénominateur commun dans le dialogue avec l'orthodoxie. Finalement, ce sont précisément ces différences dogmatiques qui dominent face à l'orthodoxie, les mêmes que celles qui séparent l'Eglise catholique des Eglises évangéliques. A l'époque des persécutions communistes,

l'Eglise évangélique d'Allemagne a sans aucun doute soutenu le patriarcat de Moscou de manière décisive, ce qui a eu des répercussions positives dans les rencontres œcuméniques. Mais, depuis, cela s'est profondément modifié, c'est à nouveau les différences dogmatiques qui dominent. Et ceux qui, auparavant, étaient des auxiliaires bienvenus se trouvent ramenés à leur statut d'hérétiques et sont traités comme tels (il arrive, par exemple, qu'on les exclut de certaines liturgies orthodoxes).

Le Conseil œcuménique des Eglises, lui-même, n'a pas échappé à une expérience analogue. Tant que le Conseil mondial des Eglises offrait aux Eglises persécutées dans le camp communiste un certain appui et une tribune, la hiérarchie orthodoxe fermait les yeux sur les importantes différences dogmatiques. Mais à peine l'aide du Conseil mondial des Eglises ne fut-elle plus nécessaire, que les orthodoxes formulèrent leurs prétentions.

Barrières culturelles

En dehors des questions dogmatiques, il ne faut pas oublier que les vraies causes de l'aliénation de l'Occident et de l'Orient sont avant tout d'ordre culturel. Et ce n'est pas un hasard si la ligne de démarcation entre l'Orient et l'Occident suit exactement la frontière culturelle entre la zone latine et la zone grecque. L'appartenance au cercle culturel grec ou latin a influencé de manière bien plus importante la rupture de l'Orient avec l'Occident que les disputes dogmatiques. Inversement, l'appartenance à une même zone culturelle, avec ses habitudes de vie et sa mentalité, crée des passerelles de compréhension qui, autrement, n'existeraient pas.

Considérées sous cet aspect, les confessions chrétiennes de l'Ouest, malgré l'importance considérable de leurs divergences dogmatiques, sont plus proches les unes des autres que les chrétiens de l'Est et de l'Ouest entre eux. Vu de l'Est, l'Ouest semble vraiment étranger. Il est d'ailleurs significatif que lors du *Grand schisme*, on ait invoqué prioritairement des différences de coutumes (prêtres avec ou sans barbe, hosties avec ou sans levain, etc.) pour justifier la séparation. Ce n'est qu'après la rupture qu'on a invoqué des arguments théologiques.

L'acculturation du christianisme apportée par les missionnaires chrétiens des premiers siècles a conduit, suivant les régions linguistiques, à des rites et coutumes variés. Elle a donné naissance à des formes très diverses d'une seule et même foi. Cette pluralité de formes impliqua bientôt au sein de l'Eglise un véritable problème. Les croyants des différentes zones culturelles commencèrent à identifier les diverses formes prises par leur foi avec la foi elle-même. Les Latins disaient *lex orandi, lex credenti* (la manière de prier est la règle de la foi).

Cependant, les différences culturelles ne furent pas la seule cause qui conduisit, dès le Ve siècle déjà, les Eglises orientales à se séparer. Les querelles politiques accentuèrent encore les antagonismes. Malgré tout, l'Eglise orientale et l'Eglise occidentale restaient encore unies grâce à une pensée philosophique commune, le néoplatonisme. Elles y trouvaient les concepts et les représentations qui marquèrent l'expression de tous les conciles œcuméniques du premier siècle chrétien. L'Orient et l'Occident avaient encore un langage religieux commun. Le néoplatonisme partait du fait que tout ce qui est terrestre n'est que la représentation d'une image primordiale céleste. Il influença l'iconographie chrétienne au point de renverser la perspective en symbolisant l'irruption de l'Eternel dans la reproduction terrestre.

Lorsqu'à la fin du VIIIe siècle, l'Occident commença à remettre en question cette doctrine de l'image, il marqua le

Des différences marquées par l'icônographie. Ici, le monastère de Sihastana (Moldavie).

début de la fin du néoplatonisme. En même temps, à la Noël 800, l'unité politique vola en éclats, le pape élevant son propre empereur, Charlemagne, à la dignité de souverain de l'Occident. L'unité de la langue religieuse et, avec elle, celle de la pensée religieuse, disparut avec l'unité politique, avant même qu'en 1054 l'Orient et l'Occident ne scellèrent leur séparation.

Le conflit des uniates

Dans les siècles qui suivirent, chaque fois que la situation politique le permettait, par exemple durant les Croisades ou en Lituanie et en Pologne, l'Eglise catholique accueillit les Eglises territoriales orientales et orthodoxes et leur accorda de garder leurs rites orientaux traditionnels et leurs coutumes (des diacres et des prêtres mariés), tout en les considérant comme Eglises unies à Rome, sous la juridiction du pape, sans réserves religieuses ni limitations. Malheureusement, ces unions n'ont pas connu un grand succès parce que les développements politiques les ont contrariées. Par ailleurs, à cause de divergences culturelles, les catholiques latins n'ont jamais pleinement reconnu leurs frères chrétiens unis.

Actuellement, les prêtres mariés uniates constituent une pierre d'achoppement pour la curie romaine ; sans parler des rencontres œcuméniques, où les uniates ne facilitent pas les relations de Rome avec l'orthodoxie. Et c'est précisément autour de ces uniates que s'enflamma récemment une polémique entre Eglises catholique et orthodoxes. Le détonateur fut, en 1980, le réveil de l'Eglise ukrai-

nienne unie à Rome, mais de rite byzantin. En 1946/48, Staline l'avait supprimée et contrainte à se ranger derrière le patriarcat de Moscou. Le simple fait que cette Eglise ait survécu dans la clandestinité représenta un scandale pour les orthodoxes, sans parler de l'extension qu'elle a prise récemment. Pour les orthodoxes, les uniates étaient une sorte de cheval de Troie du catholicisme, une infiltration dangereuse, une façon de faire le vide dans leur Eglise.

On comprend mieux cette réaction si l'on songe au fait que l'orthodoxie - contrairement à l'Eglise catholique centralisée - se compose de plusieurs Eglises locales parfaitement autonomes (autocéphales) avec leurs propres autorités. L'unique lieu qui fait l'unité des orthodoxes n'est donc pas une personne mais un rite commun, même s'il est célébré en plusieurs langues différentes. Dans l'optique orthodoxe, le fait que des hétérodoxes célèbrent ce rite signifie une atteinte à leur unité profonde.

Cela représente un fait de poids. L'unité de l'orthodoxie est fragile. En effet, chaque Eglise locale veille jalousement à son indépendance. Selon la tradition, le patriarche de Constantinople n'est pas le chef de l'orthodoxie, il n'est que le *primus inter pares*, statut que de nombreux orthodoxes seraient prêts à reconnaître pour le pape à Rome. Il n'a aucun droit qui lui permettrait de s'immiscer de sa propre initiative dans les affaires d'une autre Eglise locale autonome.

L'orthodoxe Aleksej Chomjskov, philosophe des religions, a bien caricaturé les différences propres aux trois grandes confessions chrétiennes : il disait que l'Eglise catholique, c'est l'unité sans la liberté, les Eglises évangéliques sont la liberté sans l'unité et les Eglises orthodoxes sont l'unité dans la liberté. Il faut reconnaître que cette unité dans la liberté donne beaucoup à faire aux Eglises orthodoxes, parce que des rivalités et des conflits politiques la perturbent sans cesse.

Depuis l'effondrement du communisme, les Eglises locales orthodoxes, libérées du joug de l'athéisme, s'affichent plus conscientes, mais aussi plus nationalistes, ce qui ne va pas sans créer de nouveaux problèmes tant à l'intérieur de l'orthodoxie que dans ses relations avec l'Ouest. De plus, l'Ouest s'est engagé en faveur des droits de l'homme en Bosnie, au Kosovo et il a soutenu les musulmans, ce qui a provoqué le mécontentement de l'orthodoxie slave et grecque, qui s'est répercuté sur les rapports avec les Eglises chrétiennes de l'Ouest. Car les musulmans restent les ennemis héréditaires de l'orthodoxie et le rapport à l'islam trouve son illustration au sommet de toutes les coupoles des Eglises orthodoxes où l'on voit la croix plantée sur le quartier de lune qui gît par terre.

Méconnaissances culturelles

La rapide expansion de l'Eglise orthodoxe dans les pays autrefois communistes a pour conséquence une formation en toute hâte des clergés. Mais à ces clergés, il manque les connaissances les plus élémentaires de l'histoire de l'Eglise et de l'histoire des autres confessions. Ainsi réapparaissent de vieux griefs sans fondements, qu'on avait oubliés depuis longtemps et qu'on va rechercher dans l'arsenal de polémiques vieilles de plusieurs siècles pour les remettre en circulation.

A l'Ouest, l'intérêt pour l'orthodoxie a perdu récemment de son actualité et, en même temps, on a perdu également la connaissance qu'on en avait. La manière dont certains groupements religieux fanatiques partent en mission vers l'Est, sans égard pour leurs traditions religieuses, n'est pas faite pour susciter une compréhension réciproque.

Il est vrai que les différentes confessions ont connu, depuis l'instant de leur séparation, des évolutions qui leur ont été propres. Le fait que, dès le XIIe siècle, l'Ouest s'est appuyé sur l'aristotélisme comme base philosophique de ses déclarations religieuses, alors que, pendant ce temps, l'Est restait fidèle à son néoplatonisme a été lourd de conséquences. Des moments de rupture, tels que le dogme du primat du pape et celui de l'infaillibilité pontificale, n'ont, par la suite, qu'accentué les divergences.

Les Eglises réformées, tout comme les Eglises libres et les sectes, ont suivi la voie la plus indépendante et elles se distinguent aujourd'hui de la manière la plus catégorique de toutes autres dénominations chrétiennes, tant de l'Ouest que de l'orthodoxie. Des Eglises luthériennes et anglicanes ont maintenu des attaches avec l'Eglise catholique et avec l'orthodoxie en sauvegardant la liturgie. Certes, l'Eglise catholique et l'orthodoxie restent aujourd'hui encore, dans le domaine de la foi, les plus proches l'une de l'autre. Mais leurs différences culturelles sont toujours aussi lourdes de signification qu'auparavant.

Un œcuménisme qui ne s'attacherait qu'aux différences dans la foi serait donc mal parti : il s'agit tout autant de surmonter les différences culturelles. La naissance d'une diaspora orthodoxe importante à l'Ouest est dans ce sens une grande chance. Un authentique œcuménisme exige impérativement que l'on apprenne à connaître la culture différente des chrétiens de l'Est et que, simultanément, on les accepte comme des partenaires à part entière. Il ne s'agit pas là d'une tâche simplement religieuse mais simultanément sociale.

R. H.

(traduction : G. Butty)

❑ **Alexandre Men**
Jésus, le Maître de Nazareth
Nouvelle Cité 1999, 400 p.

D'ordinaire les exégètes n'aiment pas beaucoup les vies de Jésus composées à partir d'une refonte des Evangiles. Cette fois-ci, ils auraient tort de mépriser le livre d'Alexandre Men. Plus qu'une «vie» de Jésus, il s'agit d'une synthèse de son enseignement, replacé dans le cadre de sa vie. Prêtre orthodoxe russe d'origine juive, l'auteur a été proche du peuple en même temps que l'homme de référence de l'intelligentsia moscovite, avant d'être sauvagement assassiné en 1990 dans des circonstances jamais éclaircies (le KGB ?). Familier du dialogue avec une société athée et laïque, il a publié plusieurs ouvrages sur la Bible. Celui-ci, particulièrement réussi, est le septième et dernier volume d'une série consacrée à la recherche de la vérité et de la vraie vie.

Il s'ouvre sur un long prologue, qui montre comment toute l'histoire de la pensée humaine converge vers le Christ. Bien au courant des travaux des principaux exégètes contemporains, Alexandre Men présente la vie et l'enseignement du Maître de Nazareth sans céder à la tentation de donner des leçons. Au lecteur de tirer ses propres conclusions. Ses références ne sont pas typiquement occidentales : les Pères orientaux, les Apocryphes, le Talmud, la règle de Qumrân, les travaux de Flavius Josèphe guident sa lecture. D'où un intérêt accru.

Vendu à plus de quatre millions d'exemplaires en Russie, traduit en quinze langues, ce livre séduira ceux qui souhaitent approfondir le message du Christ et que rebute la sécheresse des Evangiles.

Pierre Emonet

La Bosnie-Herzégovine à la croisée des chemins

par Pierre de BOISDEFFRE, Paris

Grâce à une aide internationale massive, la reconstruction de Sarajevo, bombardée tous les jours durant l'été 1992, a marché à vive allure. Pierre de Boisdeffre a passé quelques temps l'an passé en Bosnie-Herzégovine et a rencontré de nombreux acteurs de la politique locale. Il nous livre ici ses impressions. Nombreux sont ceux qui souhaitent la paix mais les obstacles à son édification sont encore bien lourds.

En février 1993, quand la guerre faisait rage en Bosnie-Herzégovine et qu'on pouvait se demander si la population de Sarajevo, assiégée, affamée, privée d'eau et d'électricité depuis le début de l'hiver, pourrait longtemps résister aux assauts de l'armée serbe, l'aide internationale commença à s'organiser. A Strasbourg, deux femmes de cœur firent une collecte dans chaque village d'Alsace, achetèrent ou louèrent cinquante camions, les chargèrent de vivres et de médicaments et gagnèrent Sarajevo par la route. De nuit, passant entre les tirs des snipers, elles distribuèrent au centre de la ville assiégée 250 tonnes de vivres, sauvant des milliers de vies.

Aujourd'hui, on voit certes encore des murs criblés de balles, des maisons sans toit et, parfois, le squelette d'un gratte-ciel devenu le symbole d'une guerre fratricide, comme celui d'*Oslobodenje* (le journal qui, pendant trois hivers, avait animé la Résistance et que le convoi Alsace-Sarajevo était allé ravitailler en papier). Cependant, le centre-ville est de nouveau debout, la plupart des édifices publics ont été reconstruits, l'activité économique reprend peu à peu et les structures administratives se mettent en place, sous la tutelle vigilante de l'Union européenne. La paix serait donc revenue, mais une paix précaire, parce que la réconciliation reste à faire.

Des blessures béantes

Un groupe d'hommes et de femmes de bonne volonté, le mouvement Mir-Europe,[1] a tenu en automne passé, à Sarajevo, un colloque sur la paix[2] auquel étaient appelées à participer les forces vives du pays, sans distinction d'ethnies, de doctrines ou de religions. La rencontre a été passionnante. Elle nous a permis de nous entretenir avec les plus hautes autorités - ministres, hommes d'affaire, diplomates, journalistes, mais aussi le cardinal et chef des Ulémas - mais elle n'a pas suffi à nous donner les réponses que nous espérions.

D'abord, parce que la guerre (1992-1995) est encore toute proche. Elle n'a pas seulement laissé des traces matérielles mais des blessures béantes. Plus de 10 000 morts, dont 1 600 enfants, à Sarajevo même (il est poignant de voir, dans les

La mosquée du Bey, avant sa destruction.

cimetières ouverts en pleine ville, les mères pleurer sur les tombes) et 250 000 victimes dans toute la Bosnie. Les monuments publics détruits,[3] ainsi que les hôpitaux et les usines, dont bien peu ont repris leur activité d'antan. Il y a plus d'un tiers de chômeurs et la moitié de la population est au niveau du seuil de pauvreté. Près de 800 000 Bosniaques ont émigré ; la plupart ne reviendront pas.

La folle aventure de la reconquête serbe est née dans les cerveaux d'historiens, de poètes et de théologiens orthodoxes, enflammés par le souvenir du Champ des Merles.[4] Tito avait imposé un fédéralisme de façade et un centralisme de fait du parti communiste, mais il avait aussi joué la carte de l'autonomie culturelle : écoles albanaises au Kosovo, slovènes au nord, macédoniennes au sud. Les Serbes voulurent, dès le lendemain de sa mort, reconquérir la direction du pays. Des romanciers comme Dobrica Cosic, des historiens comme Milorant Ekmetsic, appuyés par le patriarcat orthodoxe, dessinèrent la carte d'une «Grande Serbie» qui n'avait existé que plusieurs siècles auparavant. Ils rallièrent à leurs vues l'Académie des sciences, qui publia un manifeste en 1986, et le président de la Ligue communiste, Slobodan Miloševic, reconverti dans un nationalisme pur et dur. Des manifestations de masse à Belgrade de 1988-1989, aux opérations militaires en Croatie (Vukovar), au siège de Sarajevo puis à l'invasion du Kosovo, la ligne est restée la même : imposer par le fer et par le sang la «purification ethnique» au profit des Serbes.

Le résultat a été catastrophique. Non seulement, Miloševic a perdu avec la guerre des territoires jadis occupés par les Serbes, comme le Kosovo ou la Krajina (reprise par la Croatie) mais Sarajevo, où coexistaient pacifiquement chrétiens et musulmans qui se partageaient la ville à égalité, est devenue une ville à 85% musulmane ! La Grande mosquée Gazi Housref Bey de 1531 a été reconstruite la première, avec l'aide du Roi d'Arabie, mais 300 autres vont l'être, financées par les Emirats. Beau résultat pour l'apprenti-sorcier de Belgrade !

Freins à la réconciliation

Reconstruire est facile. Réconcilier est difficile. Rien n'était plus émouvant que d'entendre au colloque de Mir-Europe, chrétiens (le professeur Sain), musulmans (le Dr Sarcevic) et juifs témoigner des

souffrances vécues pendant le siège et de leur volonté de vivre ensemble. Oubliant ses églises dynamitées, ses prêtres et ses religieux assassinés (notamment au couvent de Fojnica), sa communauté dévastée (il a perdu les trois quarts de ses fidèles), le jeune et dynamique (54 ans) cardinal Vinco Pujlic, archevêque de Sarajevo, nous disait ses espoirs et ses craintes : d'accord pour le dialogue et le travail en commun, mais où sont les interlocuteurs ?

Les Serbes vaincus se terrent et refusent de parler. Les retours au pays, bien qu'encouragés par le HCR, se font rares (3 500 au lieu des 20 000 prévus). Le dialogue inter-ethnique et multiculturel n'existe que dans les discours. Plus grave : les mariages mixtes, encouragés sous Tito et nombreux avant 1960, encore fréquents pendant la guerre, sont taris. Chaque communauté se replie sur elle-même. Musulmans bosniaques et chrétiens croates sont rentrés, mais les seconds avec l'espoir d'aller bientôt en Croatie ; et les Serbes sont allés chez les Serbes.

Les bonnes volontés ne manquent pas. Le chef des Ulémas, Mustafa Effendi Ceruc, théologien respecté, nous a parlé de l'islam comme d'une école de tolérance et de justice. Mais tous ses fidèles ne le suivent pas. *Ils font beaucoup de mal en poussant à la guerre sainte. A l'inverse du Talmud, le Coran prêche le pardon, plus important que la création, a dit un hadji. Mais le pardon n'appartient qu'aux victimes. Nul ne peut pardonner à leur place.*

Il y a des artisans de paix, comme les pères franciscains qui nous ont reçus, comme l'ancien ministre Dizdarevic ou le général Divjak (qui eut le courage de quitter l'armée yougoslave pour venir au secours de Sarajevo assiégée). Tous ont exprimé leurs craintes de voir les profiteurs de la guerre s'imposer dans les cercles du pouvoir. Les élections n'ont pas favorisé, c'est le moins qu'on puisse dire, le dialogue inter-ethnique et le président Izetbegovic continue à régner sans partage. Tout le monde souhaite le maintien sur place de la SFOR : ses quelques milliers d'hommes sont les garants de la paix.[5] Certains voudraient aller plus loin : que la tutelle de l'OTAN débouche sur un véritable protectorat de l'Union européenne (analogue à celui qu'exerçait, avant 1914, l'Autriche-Hongrie et qui n'a pas laissé - malgré l'assassinat de l'Archiduc à Sarajevo ! - de mauvais souvenirs). Car la paix reste fragile et le départ des Occidentaux ferait immanquablement resurgir les vieux démons, issus de ce nationalisme désespéré qu'incarne Milošević pour qui tout étranger est l'ennemi.

Si l'on était encore au temps de la Realpolitik, on dirait que la Bosnie-Herzégovine, telle qu'elle est, avec cette étrange ligne de démarcation imposée par les Accords de Dayton qui serpente à travers tout le pays, séparant l'entité bosno-croate (avec Sarajevo) de la République serbe, elle-même partagée en deux régions, n'est pas viable. Mieux vaudrait, diront les réalistes, regrouper les Croates à l'ouest, les Serbes au nord et à l'est, quitte à découper dans l'espace restant un asile pour les musulmans bosniaques. Mais ce serait reconnaître la victoire de Milošević et perpétrer la purification ethnique.

Liens avec l'Europe

Mieux vaut donc, en attendant que se réconcilient les victimes et les bourreaux (ou, du moins, leurs petits-enfants), perpétuer le statu quo. Celui-ci repose sur deux conditions : maintien de la présence militaire de l'Occident ; maintien et non diminution de l'aide internationale. Si nous voulons que la paix dure, il faudra en payer le prix ! Ce qui n'exclut pas, bien au contraire, des initiatives bénévoles, comme celle de Mir-Europe, et le développement des échanges avec l'Europe, dont la Bosnie est partie intégrante.

Jacques Chirac, venu à Sarajevo lors du sommet du Pacte de Stabilité (29-30 juillet 1999), n'a pas eu tort de citer en exemple la réconciliation franco-allemande. L'éclatement de la Yougoslavie, la dictature, à Belgrade, de Miloševic ont rompu les liens culturels très forts qui, malgré l'emprise de Tito, s'étaient noués entre les écrivains yougoslaves et leurs interlocuteurs européens. Les plus grands s'appelaient Ivo Andric (1892-1975), auteur du *Pont sur la Drina*, et Marco Ristic. D'abord Croate, I. Andric avait choisi d'être un romancier serbe avant de dénoncer, dans *La Cour maudite*, tous les totalitarismes. Des surréalistes comme Dusan Matic et Oscar Davico étaient nourris de culture française ; des romanciers comme Dobrica Cosic et Milorad Pavic aussi. C'est pitié que la guerre ait fait d'eux des nationalistes serbes, alors qu'ils étaient les frères de poètes musulmans comme Mak Dizdar ou Skender Kulenovic. Mais si la paix fait tache d'huile, les liens anciens reprendront. Nous nous y employons à Paris, où le Pen-Club français vient d'accueillir Mme Hanifa Kapidzic Osmanajic, Présidente du Pen-Club de Bosnie-Herzégovine.

P. de B.

---

[1] Mouvement fondé par Ariel et Nicolas Aguettant pour susciter et animer toutes les initiatives de paix et de réconciliation en Bosnie-Herzégovine.

[2] Mir-Europe participe aussi à la restauration du couvent et de la bibliothèque des franciscains, à Fojnica.

[3] Assiégée et bombardée d'avril 1992 à août 1995, Sarajevo a vu disparaître l'Hôtel de Ville, l'ancienne Synagogue, le Musée national, la Faculté des sciences. La Bibliothèque nationale, incendiée, n'a pas encore été reconstituée. La ville est passée de 540 000 habitants à 380 000 aujourd'hui.

[4] Bataille historique où les Serbes, vaincus par les Turcs, ont perdu leur indépendance (Kosovo, 1389). Auparavant, Etienne IX avait unifié la Macédoine et la Thessalie, prenant le titre de Tsar.

[5] Le coût de cette force de paix est élevé ; aussi est-elle passée de 60 000 à 31 000 hommes et devrait-elle être encore réduite (à une quinzaine de milliers d'hommes).

Catholiques en difficulté

Selon le père Karoly Harmath, supérieur du couvent franciscain de Novi Sad, unique éditeur catholique en Yougoslavie et professeur de théologie, la guerre n'a rien résolu. Interviewé par l'agence Fides, il explique qu'elle n'a fait que détruire les outils de travail de la population et l'enfoncer d'avantage dans la misère et le chômage. *Après dix ans de guerre et de désillusions continues, il n'y a plus aucune force et aucun moyen pour mobiliser les gens, qui, craignant l'éclatement d'une guerre civile, se sont renfermés sur eux-mêmes et sont devenus complètement apathiques.*

Concernant l'œcuménisme, il explique la difficulté de sa progression, *étant donné le mélange quasi inextricable entre identité nationale et identité religieuse.* Au Kosovo, les catholiques ne sont pas à l'abri des violences. Selon le père Mato Jakovic s.j., coordinateur du Service des jésuites aux réfugiés (JRS) en Macédoine et au Kosovo, ils sont même désormais dans le collimateur des extrémistes islamique, subissant de plus en plus souvent des mauvais traitements. Des familles de prêtres sont attaquées ; ainsi, le 6 décembre dernier, des militants extrémistes ont incendié la maison des parents de deux religieux franciscains. Les cimetières catholiques de Prizren et Pec ont été saccagés et les tombes de l'évêque Nikola Prela et de Mgr Nikola Mini profanées.

Téléphones mobiles, une révolution dans les mœurs

par Valérie BORY, journaliste, Lausanne

Le téléphone mobile est la mutation technologique la plus visible de cette fin de siècle et peut-être la plus fulgurante. Dans notre pays, 30% des Suisses possèdent déjà un téléphone mobile et depuis le début de l'année 1999, on compte 75 000 nouveaux convertis chaque mois. Pourtant, on ne s'interroge guère sur les bouleversements qu'il fait subir aux usages sociaux, patiemment construits pour nous aider à supporter la vie en groupe.

Les enjeux pour la maîtrise de ce marché font l'objet d'une guerre financière entre les grandes sociétés de télécommunications et chacun se profile pour prendre part au nouveau défi, le mariage entre le téléphone mobile et Internet (on consulte Internet à partir de son portable, équipé d'un petit écran et d'un clavier télescopique). Certains fabricants ont déjà ciblé le marché enfants/adolescents. En Allemagne, on trouve des Natel-Kids très faciles à utiliser, sur lesquels programmer les numéros des parents et grands-parents. Une touche suffit à les appeler. France Telecom a lancé de son côté un coffret destiné aux enfants de plus de sept ans, avec un téléphone et une carte à prépaiement ne donnant accès qu'à une dizaine de numéros.

Au-delà de cette percée familiale, on tentera de comprendre comment le téléphone cellulaire remet en cause les codes sociaux. D'abord d'usage professionnel, il s'est répandu dans la sphère privée, chamboulant les comportements. Dans de nombreuses écoles, on a dû interdire les Natel en classe car les élèves les utilisaient pour tricher, en s'envoyant des courts messages verbaux (dits SMS, pour *short message system)* très prisés des ados, sur la fenêtre de leur portable. C'est dans ces interférences privé/professionnel qu'on a pu remarquer à quel point le téléphone mobile brouille les usages en vigueur. Les appels professionnels pénètrent au restaurant et les communications privées dans les lieux publics.

Usages sociaux malmenés

Par son côté intempestif et impératif, le Natel casse des règles d'urbanité nécessaires à la vie en commun. Il existe par exemple une règle de politesse tacite, mise en évidence par le sociologue E. Goffman, qui consiste à ignorer discrètement autrui. Eloignement poli, ou «mise en veilleuse» de l'attention se pratiquent, justement, au restaurant. *Nous dressons un rideau fictif entre des tables très proches les unes des autres. Ces barrières permettent aux convives de maintenir au moins un semblant d'intimité,*[1] surtout dans un lieu comme le restaurant où l'on est comme en représentation. Cette inattention polie, qui

permet d'ignorer ce que disent ou font les voisins de table, est brisée par l'irruption intempestive du téléphone mobile, d'où la grogne des autres clients, qui toisent de haut l'impoli ou ironisent.

E. Goffman a montré que dans des lieux publics, chacun cherche à *sauver la face*, à apparaître au mieux de son image. Il y voit un signe de notre volonté d'intégration dans la société. Si l'on regarde notre façon de cheminer dans le quotidien comme un vaste *Jeu de l'Oie*, les restaurants apparaissent comme des lieux, des scènes, où l'on exhibe une certaine image de soi. On s'y montre entre amis ou en famille et nous devons respecter un certain usage, avec les couverts, avec notre façon de manger, de parler, etc. On y court même des risques : *Renverser le vin, laisser échapper un mot maladroit, se débrouiller avec l'oncle Arthur qui a trop bu, utiliser le mauvais couteau (...)* Pour le sociologue, manger au restaurant représente une performance sociale. La sonnerie d'un portable est perçue par les participants à une enquête sur ce sujet comme une intrusion vulgaire, grossière. En outre, vu le prix du repas dans certains restaurants, l'irruption d'un appel est susceptible de déprécier un climat entre les convives. Pour certains, qui affirment *avoir payé cher pour ce repas*, la sonnerie d'un téléphone mobile peut *vous donner le sentiment d'avoir gaspillé votre argent et d'avoir fait un mauvais choix pour passer la soirée*.

Pas d'égards réciproques

Lorsque des convives sont confrontés à un usager du téléphone mobile à leur table, ils doivent attendre que la personne en communication en ait terminé avec sa discussion parallèle ; la conversation commune se met en mode veille jusqu'à ce que la personne qui s'est éclipsée soit à nouveau présente, ce qui confirme que le dérangement est à sens unique, puisque ce sont toujours les autres qui sont gênés par le portable.

L'émergence d'une conversation par téléphones mobiles interposés dans un espace public oblige les autres personnes présentes à entendre malgré elles ce qui se dit, et c'est peut-être l'aspect le plus transgressif lié aux usages de cette nouvelle technologie. Cette indiscrétion forcée nous relie à quelque chose d'archaïque, qui demeure tapi au fond de cette technologie magistrale : la bonne vieille oreille écoute, indiscrète, une conversation de hasard. Nous assistons plusieurs fois par jour dans la rue, dans le train, dans le bus à des conversations qui ne nous regardent pas. Le tact élémentaire, utile pour se supporter mutuellement, n'a plus cours au pays du mobile. Ce qui se traduit par l'agacement des témoins involontaires qui généralement trouvent que l'utilisateur ne dit que des futilités. Le portable, dans les endroits publics, est devenu ainsi le signe d'une atteinte brutale au savoir-vivre élémentaire.

La colère que suscitent les mauvaises manières est due au fait que celui qui n'adopte pas nos façons de faire nous fait savoir, en quelque sorte, que nous ne valons pas grand-chose à ses yeux. Nous excusons les faux pas dus à l'ignorance (à condition qu'ils soient aussitôt corrigés). Nous rions des descriptions comiques de la vulgarité, à condition que ce à quoi nous accordons de l'importance ne soit pas menacé. Mais nous ne rions ni du ridicule sauvage, ni de la vulgarité permanente, parce qu'ils mettent en danger le principe social sur lequel nos mœurs se fondent.

Le téléphone mobile ébranle tout un édifice fragile de gestes, d'attitudes que nous adoptons en société et dont nous attendons que les autres les adoptent aussi. E. Goffmann analysait comment chacun fait tout son possible pour ne jamais perdre la face et anticipe les comportements d'autrui, afin qu'il ne la perde pas non plus. Dans ce subtil échange de bons procédés,

l'usager du téléphone mobile apparaît comme un éléphant dans un magasin de porcelaine et, par l'irruption de sa conversation privée, coupe l'herbe sous les pieds de ses congénères, en ignorant délibérément ces règles non dites.

Vous êtes assis en face de quelqu'un qui reçoit un appel. Qu'allez-vous faire ? Selon les codes tacites, pour ne pas gêner l'autre, vous allez l'ignorer, vous affecterez de vous intéresser à quelque chose d'affiché au mur ou vous consulterez votre agenda, vos petits papiers, vous regarderez par la fenêtre, bref vous adopterez une forme d'inattention étudiée. Si la conversation dure, c'est vous qui serez de plus en plus gêné, ce qui est un comble. Si vous vous trouvez dans un compartiment de train jusque là fort tranquille, vous irez peut-être jusqu'à apostropher le malotru, ce que j'ai vu faire dans le train Berne-Lausanne.

Quand privé et public se confondent.

Les réactions sont toujours négatives et émanent toujours de personnes ne possédant pas de téléphone mobile. Mais elles s'espacent devant l'ampleur du phénomène. Une résignation a fait place à la mauvaise humeur et l'on peut gager que bientôt, le dernier carré d'irréductibles sera rendu. Pour les avoir expérimentées, les commodités liées à un portable font vite oublier les préjugés que l'on avait avant, lorsqu'on faisait partie des non utilisateurs, forcément moralistes. D'ailleurs, rien n'empêche un utilisateur de boucler son téléphone mobile et de consulter régulièrement sa boîte vocale, un service de répondeur incorporé, qui permet à ceux qui vous appellent lorsqu'il est éteint de laisser un message.

Selon l'enquête déjà citée, aux yeux des non possesseurs de portables, ceux qui en ont un et s'en servent en public sont qualifiés de poseurs, exhibant sans vergogne la futilité de leurs conversations, mais aussi de personnes sans travail ou menant des activités peu claires, d'immigrés, de dealers, de criminels. De leur côté, les adeptes du portable décrivent son utilisation avec un sentiment d'euphorie. Celui-ci se sent comme sur un *balai magique*, pouvant joindre qui il veut où il veut. Cet autre résume : *Je suis Icare. Je me suis senti investi d'un nouveau pouvoir. C'est fantastique*, dit celui-ci, *d'être en rase campagne et de pouvoir appeler n'importe où, ça me fait rêver*. Ou encore, *le mobile permet d'arracher du temps à la contrainte d'être là. Au lieu d'attendre un appel à un bureau, vous pouvez être*

ailleurs. Et si vous êtes ailleurs, personne n'a la possibilité de le savoir, ce qui flatte encore l'étrange sentiment d'être doué d'ubiquité. Vous êtes en Italie ou en Allemagne mais ceux qui vous joignent ont fait le numéro habituel de votre portable. Ils vous croient donc en Suisse. Le téléphone mobile trouble la vérité. Et la question préalable à toute discussion sur un téléphone mobile, parfaitement adaptée à la situation, *tu es où ?* ou *tu appelles d'où ?,* anticipe ce mensonge virtuel. Parce qu'il joue sur l'immédiateté et se rit de l'espace-temps, le téléphone mobile a un côté ludique. Mais tout au contraire, il comble également un besoin de sécurisation dans nos sociétés où l'on a tenté d'éliminer tout imprévu, tout inconfort, toute nuisance.

L'envers de cette commodité est le contrôle. Une seule parade, éteindre son appareil ! On se souvient peut-être que les jeunes auteurs d'un rapt sur la personne d'un riche héritier lausannois ont été repérés au Brésil grâce à leur portable. Nombre d'ados, ravis d'en avoir un, se sont trouvés piégés. *C'est un cordon ombilical avec les parents. Alors, je l'éteins et j'invente n'importe quoi pour ne pas le rallumer*, lance cette adolescente genevoise. Instrument de contrôle pour mères abusives, illusion de sécurité pour l'ado lâché dans la jungle des villes, quel rôle réel ou fantasmé ne remplit-il pas ! Dans certains magasins, on a vu des parents en acheter un pour leur enfant avant le festival de musique Paléo, à Nyon, où se côtoient des dizaines de milliers de personnes sur le terrain de l'Asse.

Une nouvelle culture familiale

Le téléphone mobile flatte aussi une certaine sociabilité superficielle. Plus vous êtes en communication, plus vous apparaissez comme un être éminemment social, faisant partie d'un réseau, amical, familial, professionnel. Bientôt ceux qui n'en ont pas apparaîtront délaissés, solitaires, ou feront figure d'irréductibles passéistes, voire d'originaux.

Enfin, l'immense succès du portable n'aurait pu être possible s'il ne s'était produit une certaine évolution dans la mobilité au travail, dans les méfaits de l'individualisme, dans les mutations de l'éducation et de l'organisation de la vie des familles en particulier. C'est bien parce que les ados sont rendus plus vite autonomes aujourd'hui, qu'un téléphone mobile est utile. Le modèle familial n'est plus basé sur la hiérarchie mais sur un modèle contractuel où chacun a un rôle à remplir et où le contrôle direct s'est assoupli. Et puis, la plus longue cohabitation de jeunes adultes sous le toit parental plaide aussi pour leur indépendance au sein de la cellule familiale. Le téléphone mobile répond parfaitement à ces nouveaux comportements. C'est encore parce que les familles recomposées ou les familles monoparentales sont en augmentation qu'il faut pouvoir se joindre au fil des imprévus et improviser davantage avec l'emploi du temps. Bref, s'il n'existait pas déjà, on se dépêcherait de l'inventer.

V. B.

[1] **Richard Ling,** *On peut parler de mauvaises manières !*, in «Revue Réseaux» n° 90, CNE, France Telecom, 1998. Les citations qui suivent sont tirées de ce texte.

NOS NOUVELLES ADRESSES E-MAIL !

Rédaction :
redaction@choisir.ch

Administration et abonnements :
administration@choisir.ch

CEDOFOR :
bibliotheque@choisir.ch

Protection de la famille : le désengagement de l'Etat

par Béatrice DESPLAND, Genève*

Le dernier projet d'instauration d'une assurance-maternité en Suisse a replacé l'ensemble de la politique familiale suisse sous les projecteurs. Son échec, lors des votations de l'an passé, a crûment mis en lumière la faiblesse de cette politique. Une déficience de mauvais aloi dans un pays à population vieillissante et où les transformations des structures familiales, alliées à la crise de l'emploi, engendrent une nouvelle forme de précarité. Pour contrer les lacunes fédérales, des parlementaires et des citoyens tentent de transformer les lois de leurs cantons afin de mieux soutenir les familles. Mais n'est-ce pas une solution boiteuse que de faire l'impasse sur l'amélioration de la politique familiale fédérale, exigée constitutionnellement depuis plus de cinquante ans ?

Le siècle qui s'achève a été riche en événements en ce qui concerne la politique familiale. Et si le bilan est mitigé, pour ne pas dire mauvais, un regard sur le passé ne manque pas d'intérêt. L'image de la famille, mais aussi le rôle de l'Etat, sans oublier les bouleversements qui ont marqué la sphère professionnelle sont autant de paramètres qui ont profondément marqué l'évolution des politiques familiales sur quelques cinquante ans.

Le 10 octobre 1944, le Conseil fédéral remettait aux Chambres fédérales un rapport relatif à une initiative pour la famille (1942). Commentant et approuvant largement le contenu de cette initiative, le Conseil fédéral se déclarait acquis à l'idée d'une protection de la famille[1] et proposait un texte qui limitait l'intervention de la Confédération dans trois domaines déterminés (caisses de compensation familiales, construction de logements et colonisation intérieure, assurance-maternité). Pour le gouvernement, le soutien de la famille se justifiait notamment en regard de la désorganisation et de la désintégration de la famille, qui prenait la forme d'un relâchement croissant des liens familiaux. Les allocations familiales et la protection de la maternité devinrent ainsi les deux pôles d'une politique sociale en faveur de la famille, inscrits dans la Constitution fédérale le 25 novembre 1945.

Sept ans plus tard, une loi fédérale concrétisait ce mandat constitutionnel en ce qui concerne les allocations familiales, mais d'une manière partielle et décevante.

---

* Béatrice Despland enseigne à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP). Elle est co-auteur de : *Politiques familiales : l'impasse* ?, Cahiers de l'EESP n° 26, Lausanne 1999, qui reproduit les contributions des experts ayant participé à une journée d'étude organisée par l'ESSP sur le thème des politiques familiales. L'article ci-joint s'appuie sur cet ouvrage.

Les seules personnes protégées par les nouvelles dispositions fédérales étaient - et sont encore - les paysans et les ouvriers agricoles. Techniquement, cette nouvelle loi n'était rien d'autre que la reprise des dispositions figurant dans l'Arrêté fédéral urgent, adopté par le Conseil fédéral durant la Deuxième Guerre mondiale, qui devait enrayer la désertion des campagnes et des alpages.

Du surplace

Comment expliquer une telle limitation ? Certainement par l'opposition des cantons qui privilégient leurs régimes propres au nom du fédéralisme. Mais d'autres facteurs (financement, délimitation de la sphère privée-publique...) entrent en ligne de compte, ainsi qu'en a témoigné la procédure de consultation ouverte, en 1995, sur le texte de l'initiative parlementaire Fankhauser,[2] du 13 mars 1991. Quoi qu'il en soit, le programme de stabilisation des finances fédérales, issu de la Table ronde fédérale, a gelé tout projet relatif aux allocations familiales jusqu'en 2001.

La protection de la maternité a connu de son côté une histoire tourmentée. Intégrée à l'assurance-maladie pour la couverture des soins et la perte de salaire, elle fut soumise à un régime facultatif dès l'adoption de la première loi fédérale du 11 juin 1911. L'initiative populaire déposée en 1980 était ambitieuse. Fondée sur un congé maternité payé de 16 semaines, elle prévoyait également un congé parental et une protection efficace contre les licenciements. Cette initiative fut balayée en votation populaire le 14 décembre 1984. Il est vrai que, durant cette période, le Conseil national travaillait à la révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie, qui devait garantir une protection obligatoire du salaire en cas de maladie et de maternité. Cette proposition, qui émanait du Conseil fédéral, fut abandonnée ultérieurement. La loi sur l'assurance-maladie révisée (20 mars 1987) maintint le caractère facultatif de la couverture en cas de maladie et reporta la protection du salaire en cas de maternité sur le régime des allocations pour perte de gain aux militaires (APG). Cette révision fut massivement rejetée le 6 décembre 1987.

Les difficultés se sont ensuite accumulées. Mis en procédure de consultation à l'automne 1994, le projet d'assurance-maternité a été l'objet de violentes critiques.[3] Un nouveau projet d'assurance a été adopté en décembre 1998, après d'âpres négociations aux Chambres fédérales. Ce n'était pas encore la fin de l'aventure...

De nouvelles fragilités

Ces débats et projets se sont inscrits dans un contexte marqué par de profonds bouleversements. De 1942 à 1998, la double stabilité qui fondait les régimes de protection sociale (stabilité du mariage et stabilité de l'activité professionnelle) a été progressivement ébranlée. Les changements intervenus sur le marché du travail et l'évolution des modes de vie (divorces, familles recomposées, unions libres) ont exercé une influence directe sur la famille, légitimant de nouveaux besoins de protection.

Sur le marché du travail, les nouvelles modalités enregistrées sont, pour l'essentiel, rattachées au besoin de flexibilité invoqué par l'économie. Si le travail «atypique» était, essentiellement, le travail à temps partiel, il concerne désormais des formes nouvelles : contrats à durée déterminée, travail sur appel, notamment. La précarité inhérente à ces «modèles» maintient la fragilité de ces relations professionnelles sous le double aspect du contrat de travail et du revenu. Dans ce contexte, le chômage occupe une place particulière. Lorsqu'il survient, il ne touche pas seulement l'un des parents, voire les deux. Il déploie des effets, parfois

ravageurs, sur l'environnement du chômeur, donc sur sa famille. Les études existantes à ce sujet sont cependant lacunaires, particulièrement en Suisse.[4] Le coût de l'enfant a été, par contre, au centre de quelques études importantes, portant non seulement sur les coûts directs, mais également sur les coûts indirects.[5]

Concernant l'évolution des modes de vie, plusieurs études mettent en évidence les nouveaux paramètres,[6] alors que certaines recherches analysent les relations entre la charge de famille et l'activité professionnelle. Le nombre d'heures de travail rémunéré «abandonné» par les femmes est spécifiquement étudié.[7] Les révisions des assurances sociales adoptées entre 1995 et 1997 témoignent d'une reconnaissance des tâches éducatives. La 10e révision de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), entrée en vigueur le 1er janvier 1997, intègre *les bonifications pour tâches éducatives* dans le calcul de la rente de vieillesse (et d'invalidité) des personnes qui ont eu des enfants. La deuxième révision de la loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI) assimile depuis le 1er janvier 1996, sous certaines conditions, les périodes consacrées à l'éducation des enfants aux périodes de cotisation.

Des perspectives peu réjouissantes…

En dehors de ces améliorations, de manière plus générale, il faut souligner le désengagement de l'Etat social qui n'est pas étranger au résultat des urnes du 13 juin 1999. Il restera, dans la mémoire sociale, associé à l'histoire d'un échec. Le rejet massif de la loi fédérale sur l'assurance-maternité a choqué par son ampleur. Il a découragé les plus fervents défenseurs de cette protection sociale indispensable et attendue.

Abondamment commenté par la presse, l'échec a été attribué, notamment, à la crainte, chez les personnes âgées, de perdre leurs rentes AVS. Force est de reconnaître que la peur fut savamment entretenue avant les votations, du moins

dans certaines régions du pays. Pour la première fois, on a «joué» les groupes sociaux les uns contre les autres : les personnes âgées contre les mères. Le retour à la sphère privée, le report des charges sur les seuls parents, la responsabilisation des membres de la collectivité : autant d'autres paramètres qui justifiaient, aux yeux de certains, le refus catégorique de toute nouvelle branche d'assurance sociale. Enfin, la «mixité» du projet a largement favorisé la critique. A la couverture du salaire s'ajoutait une prestation sociale fondée sur le besoin. Assurance et assistance se combinaient ainsi dans une seule loi fédérale, qualifiée d'assurance-maternité. Peu judicieux en la forme, ce régime de protection sociale était la concrétisation d'un compromis laborieusement arraché au niveau parlementaire. A ce titre, il méritait le respect et l'approbation populaire.

Après un rejet d'une telle ampleur, la protection des mères professionnellement actives ne pourra plus prendre la forme d'une assurance sociale. Reste la voie d'une révision du Code des obligations contraignant l'employeur à payer le salaire durant huit semaines après la maternité. Solution réaliste, mais peu satisfaisante, notamment en raison de la discrimination qui risque de frapper un grand nombre de femmes en quête d'emploi. La protection des mères au foyer est, elle, écartée des préoccupations fédérales. Elle revient donc, de plein droit, aux cantons et communes qui seront appelés à adopter, ou développer, des régimes fondés sur le besoin.

L'examen des régimes existants met clairement en évidence de grandes différences, pour ne pas parler de discriminations, non seulement dans le montant et la durée de la protection dispensée, mais également dans les conditions requises (durée de domicile, interdiction de faire garder l'enfant à l'extérieur plus d'un certain nombre de jours, voire d'heures, par semaine). Au moment où se construit l'Europe, ce n'est pas le moindre paradoxe d'assister au morcellement et à l'éclatement des politiques déployées en faveur des mères dans le besoin.

Il serait certes erroné de limiter la politique familiale aux seules prestations versées aux familles. La fiscalité occupe une place de choix dans les instruments étatiques mis en œuvre pour atténuer, ou compenser, les charges financières qui pèsent sur les familles. Au début de l'an 2000, une procédure de consultation va être lancée sur de nouveaux modèles d'imposition fiscale qui ont fait l'objet d'un rapport d'experts, remis au Département fédéral des finances en 1998. Nous aurons ainsi l'occasion d'amorcer un débat important, qui devrait déboucher sur une révision législative. Mais il apparaît d'ores et déjà que les carences constatées dans la protection de la famille ne pourront être entièrement corrigées par les mesures fiscales.

Le critère du besoin

Plus grave, aucune réflexion sérieuse n'est menée en Suisse quant à la signification et aux effets pervers des prestations dites «ciblées» (fondées sur la condition d'être dans le besoin). Concernant en premier lieu les politiques familiales, ces prestations s'infiltrent progressivement dans les autres régimes d'assurances sociales. En supprimant les rentes extraordinaires, la 10e révision de l'AVS a prévu l'ouverture du droit aux prestations complémentaires (pour les personnes dans le besoin). En supprimant le quart de rente, la quatrième révision de l'assurance-invalidité (rejetée par le peuple, le 13 juin 1999) avait également prévu l'ouverture d'un droit aux prestations complémentaires. La prochaine révision de l'assurance-invalidité pourrait continuer dans cette voie, notamment par la modification des allocations pour impotents. La 11e révision de

l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) n'échappe pas à cette tendance, puisque la flexibilité de l'âge de la retraite s'articulera, vraisemblablement, autour du critère du «besoin économique» à l'âge de 62 ans.

Il n'est pas exagéré de soutenir que la politique familiale apparaît comme un révélateur dans cette nouvelle tendance. Elle devrait nous permettre de dénoncer les dérives possibles de ces politiques qui s'écartent du droit social, fondé sur un financement solidaire, pour renouer avec la logique de l'assistance, financée par les fonds publics.[8] La privatisation semble gagner du terrain dans des domaines où la solidarité fondait la protection sociale.

L'avenir de la sécurité sociale est inquiétant. Quel sera celui des politiques familiales ? Même si la fin d'un siècle et d'un millénaire se prête aux bilans et aux prédictions, l'exercice est périlleux dans ce domaine. Mais nous savons que les besoins ne sont pas encore satisfaits, nous savons que trop de familles connaissent la précarité, nous savons que la solidarité n'est pas encore pleinement réalisée dans le vaste chantier que représentent les politiques familiales. L'Etat social vacille ? Relevons, alors, le défi que nous lance Jean-Pierre Fragnière : *Remettons l'Etat protecteur sur ses deux jambes*,[9] et travaillons à l'achèvement de l'édifice social avant que ses opposants ne lui portent un coup fatal.

B. D.

---

1 *La famille mérite (…) d'être considérée comme (importante) non seulement parce qu'elle est issue directement de forces naturelles, mais encore parce qu'elle revêt une importance essentielle dans le domaine de la culture humaine.*

2 Elle demandait notamment que chaque enfant résidant en Suisse donne droit au versement d'une allocation d'au moins 200 francs par mois.

3 Maia Jaggi, *Assurance-maternité : état des lieux après la procédure de consultation*, in «Sécurité sociale» 4/1995, pp. 191-193.

4 *Les effets de la pauvreté et du chômage sur les familles. Un aperçu de l'état de la recherche en Suisse.* Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, Berne 1997.

5 La recherche de **J. Deiss, M.L. Guillaume et A. Lüthi,** *Le coût de l'enfant en Suisse – Analyse des échelles d'équivalence des revenus,* Editions universitaires, Fribourg 1987, a estimé qu'un couple devrait bénéficier d'un revenu supplémentaire de 18% pour absorber les coûts directs d'un enfant, de 26% pour deux enfants et de 35% pour trois enfants.
Voir également, notamment, **Stefan Spycher, Tobias Bauer, Beat Baumann,** *Die Schweiz und ihre Kinder, private Kosten und staatliche Unterstützungsleistungen,* Verlag Rüegger, Zürich 1995.

6 **Jürg Sommer, Stefan Schuetz,** *Changements des modes de vie et avenir de la sécurité sociale,* Résultats du Programme national de recherche n° 29, Réalités sociales, Lausanne 1998.

7 Pour la seule année 1990, ce nombre atteint 600 millions d'heures, qui représentent un équivalent annuel de 14 milliards de francs. Voir *Production et reproduction : la femme entre conjoint, enfants et activité professionnelle*, OFS, Berne 1996.

8 Voir **Christian Kissling,** *Un minimum social d'existence,* in ***choisir***, n° 481, janvier 2000, pp. 22-25.

9 **Jean-Pierre Fragnière,** *Politiques sociales en Suisse,* Réalités sociales, Lausanne 1998, p. 110.

Votre avis nous intéresse !

Vous pouvez nous adresser vos remarques et vos opinions. Dans la mesure du possible, nous les publierons volontiers dans la rubrique *Libres propos*.

L'acte de juger : séparer puis réhabiliter

par Philibert SECRETAN, philosophe, Genève

En quelque sorte prolongé par les actes du Colloque de Namur [1] qui lui fut consacré, *Le Juste* [2] est un ensemble de dix articles et conférences portant moins sur la justice comme vertu morale que sur le droit - espace négligé par la philosophie moderne - et sur l'ordre juridique *en son lieu propre à mi-chemin de la morale et de la politique*. L'avant-propos, dans lequel le philosophe théorise cet ensemble de textes pour en montrer les correspondances internes, est en soi un petit chef-d'œuvre. J'emprunte à son paragraphe final ce qui est une manière de condensé ultime de cette démonstration de l'ordre qui règle ce qui pourrait n'être que choix arbitraire.

On a donné pour titre à ce recueil d'articles le simple adjectif substantivé «Le Juste». Le terme s'applique à des personnes, des actions, des institutions.(...) Mais à un autre point de vue (...) le même prédicat se laisse distribuer entre plusieurs acceptions. Au plan téléologique du souhait de vivre bien, le juste est cet aspect du «bon» relatif à l'autre, (à l'ami). Au plan déontologique de l'obligation, le juste s'identifie au «légal». Reste à donner un nom au juste au plan de la sagesse pratique, celui où s'exerce le jugement en situation ; je propose la réponse : le juste, ce n'est plus alors ni le bon ni le légal, c'est l'«équitable».

Si le droit ne peut jamais être dissocié du bien, ne serait-ce que parce qu'il contribue à la paix sociale, il s'en distingue pourtant par le système déontologique d'obligations et d'interdits qui le caractérise - et que nous confondons si souvent avec la morale. Mais à l'intérieur de l'ordre juridique, c'est le droit de juger, le devoir de juger d'une manière équitable et l'acte de juger qui retiennent plus particulièrement l'attention du philosophe. Mais s'avançant parfois en explorateur, il revient également, comme dans l'article plus lourd sur la *responsabilité* (texte 2), aux grands ancêtres : Aristote, Kant, le Hegel de la *Philosophie du droit,* etc. Voilà donc sur quoi porte en substance le regard de l'auteur, assuré comme toujours par un nombre impressionnant de lectures et démultiplié par un non moins grand nombre de détours.

La reconnaissance

De préférence aux articles consacrés à d'autres auteurs, qu'il s'agisse de John Rawles (texte 3 et 4) ou de Hannah Arendt (texte 6), c'est au thème de *l'acte de juger* (qui donne son titre au huitième texte) que je voudrais m'arrêter. Comme souvent chez Paul Ricoeur, le thème est pris dans une double perspective : celle d'une voie courte, qui mène, dans un procès, au jugement final, et celle de la voie longue dont le terme est la paix publique.

L'acte de juger, tel que l'institutionnalisent les cours de justice et les tribunaux, est un acte séparateur. Les séquences qui forment un procès aboutissent aux «jugements» où sont prononcés - actes de langage ! - les condamnations ou les acquittements, où se tranche un cas de culpabilité ou d'innocence, où se séparent la partie gagnante et la partie perdante d'un procès ordinaire. Les conditions d'un jugement juste sont aisément discernables et le déroulement du procès doit se faire selon des règles préétablies. Et quelles que soient les péripéties d'un procès, *il y aura finalement quelque part ou à quelque moment un dernier arrêt que sanctionne la force publique.*

Autant sur la voie courte qui correspond toujours à un cas singulier, simple ou complexe, alors que la voie longue fait référence à l'arrière-plan conflictuel de toute vie sociale. L'acte de juger, ainsi replacé dans le contexte large de la violence sociale, apparaît comme un facteur d'apaisement : par principe, il met à distance les parties au conflit, remplace la violence par la parole, et surtout rétablit un ordre perturbé. Mais encore : ce qui était une façon de trancher et de séparer devient la condition pour que chacune des parties soit *reconnue* parce que «découverte» : comme victime ou comme criminelle.

Je pense que l'acte de juger a atteint son but lorsque celui qui a, comme on dit, gagné son procès se sent encore capable de dire : mon adversaire, celui qui a perdu, demeure comme moi un sujet de droit (...) Mais la reconnaissance ne serait complète que si la chose pouvait être dite par celui qui a perdu (...) Il devrait pouvoir déclarer que la sentence qui lui donne tort n'était pas un acte de violence mais de reconnaissance. On le voit, être «reconnu» coupable peut avoir une puissance d'inversion du départage en partage, dans une situation *en vertu de quoi le gagnant et le perdant du procès seraient réputés avoir chacun leur juste part à ce schéma de coopération qu'est la société.*

Notons en marge que c'est à la faveur d'une théorie élargie du jugement que Paul Ricoeur, dans une conférence tenue en novembre dans le cadre des Rencontres internationales de Genève, dégageait les différences entre le jugement juridique et le jugement historique des grands crimes qui ont ensanglanté ce siècle. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire l'analyse.

Guérison de la mémoire

C'est dans la suite logique de ces pages consacrées à l'acte de juger qu'il faut lire celles qui concernent la *sanction,* la *réhabilitation* et le *pardon* (texte 9). Si le jugement implique la reconnaissance, c'est notamment que, reconnu coupable, l'accusé est en même temps reconnu dans sa dignité d'être responsable, donc dans sa capacité de comprendre la portée de son acte, et de cheminer, par la peine et dans la peine, vers sa réhabilitation. Une réhabilitation qui est - au sens clinique du terme - une «restitution» de capacités personnelles et civiques, et qui, dans un sens plus juridique, est un «rétablissement» dans des droits perdus et une dignité à retrouver devant soi-même.

Le jugement pénal ne peut pas épuiser son sens dans le rétablissement d'un ordre perturbé par le crime, donc d'un ordre dont le condamné serait d'une certaine manière exclu. Quant à l'organisation du système pénitentiaire et sur la question de savoir comment conjuguer les mesures sécuritaires et les aménagements ouverts sur cette «réhabilitation», l'auteur fait une série de remarques dont le sociologue et le législateur peuvent tirer un large profit.

Tout autre chose que les mesures de réhabilitation, voire que la grâce ou l'amnistie, est le *pardon*. Il relève d'un autre ordre - au sens pascalien de l'ordre - que le juridique, voir que l'éthique. D'essence religieuse, *il*

n'échappe pas moins au droit par sa finalité. Dut-il n'être exigible de personne - donc ne jamais relever de l'obligation - tout homme lésé a le droit de donner ou de refuser le pardon qui lui est demandé ; et par sa finalité, le pardon a rapport à la mémoire, donc dans le souvenir à ce qui fait obstacle à une relation juste à l'autre. De fait, s'il *brise une dette* contractée par celui qui demande pardon, il ne saurait effacer la mémoire, mais doit en achever le deuil. On retiendra ces admirables formules, proprement cathartiques *: le pardon est une sorte de guérison de la mémoire ; le pardon donne un futur à la mémoire.*

Mais encore, ce qu'Aristote appelle l'équité ne serait-elle pas la retombée du pardon sur la justice : *Ne revient-il pas au pardon d'accompagner la justice dans son effort pour éradiquer sur le plan symbolique la composante sacrée de la vengeance (...), en vertu de laquelle le sang appelle le sang, et qui prétend elle-même au titre de justice ?*

Paul Ricoeur met ainsi en consonance sa qualité de penseur du symbole, d'interrogateur du mal et du malheur des hommes, et son intense curiosité, informée et éclairante, sur ce qui touche la justice entre les hommes.

Ph. S.

---

[1] *Rendre justice au droit, en lisant »Le Juste» de Paul Ricoeur,* Fr.-X. Druet et Etienne Ganty (éd.), Namur 1999.

[2] **Paul Ricœur,** *Le Juste, Esprit,* Paris 1995, 224 p.

A propos de la peine de mort

Si l'on suit la pensée de Paul Ricoeur, il est clair que la peine de mort prive l'acte de juger d'une de ses fonctions principales. Le caractère irréversible de cette sanction empêche la réhabilitation du condamné. Il existe donc une différence de nature (et non de degré) entre ce châtiment extrême et d'autres formes de punition.

Comme le déclare l'ACAT-Suisse, *en tant que chrétiens, nous reconnaissons une juridiction humaine et divine. Une peine ne doit pas être seulement un châtiment mais également une possibilité de discernement et d'amendement.* La peine de mort peut donner l'illusion de dédommager les victimes directes et leurs proches. Mais c'est au prix de la production d'autres victimes, comme celles des familles des exécutés. La vengeance ne protège pas la société de la violence criminelle. *Elle ne s'attaque pas aux racines du problème. Seule la prévention permettra de faire diminuer la criminalité : une plus grande justice sociale, une meilleure répartition des richesses, un traitement adapté aux diverses perturbations psychiques, le droit à une vie digne en sont les clés.* En outre, selon l'ACAT, aucune étude n'a pu prouver qu'il existait un lien direct de cause à effet entre la criminalité (taux, gravité) et le type de peine appliquée.

Ajoutons que la justice étant humaine, elle n'est évidemment pas à l'abri d'une erreur. Le risque d'assassiner des innocents est bien réel (350 personnes ont été accusées à tort de meurtres entre 1900 et 1995 aux Etats-Unis, dont 23 ont été malgré tout exécutées…).

La Campagne internationale pour un moratoire de la peine de mort durant l'année du Jubilé continue. Déjà un million de signatures ont été récoltées (voir «Non à la peine de mort !» par Mario Giro, in ***choisir*** *n° 474, juin 1999, pp. 12-14).*

Voyages intérieurs

par Guy-Th. BEDOUELLE o.p., Fribourg

Dans la peau de John Malkovich, de Spike Jonze
Voyages, d'Emmanuel Finkiel

Voir sans être vu, découvrir sans être découvert est une des attitudes humaines les plus fondamentales, dont, dans leur universalité, témoignent les jeux de l'enfance. Devenir quelqu'un d'autre, s'identifier à un personnage est aussi un plaisir bien connu des adolescents, lecteurs de fiction. De ces deux désirs, à mi-chemin entre le divertissement et la recherche d'identité, Spike Jonze, un des réalisateurs les plus connus de la télévision américaine, et surtout son scénariste Charlie Kaufman, ont inventé un film original et plus ambitieux qu'il n'y paraît au premier abord.

Ils sont partis de l'idée qu'il serait amusant de prendre au sens littéral ce que l'expression française rend si bien en parlant d'un acteur quand on dit qu'il entre dans la peau d'un personnage. Mais ici, c'est un personnage qui rentre dans la peau d'un acteur. Un marionnettiste de talent, mais sans emploi, trouve un travail de documentaliste où l'agilité de ses mains fait merveille. L'entreprise est loufoque, tout y est bizarre et même franchement inquiétant, jusqu'au jour où Craig, en ouvrant une porte par hasard, pénètre dans un couloir qui le mène tout droit dans le cerveau du célèbre acteur, jouant à être lui-même, John Malkovich, celui qui a interprété Valmont dans *Les liaisons dangereuses* de Frears, ou le baron de Charlus dans *Le temps retrouvé* de Raul Ruiz d'après Proust. Deux rôles où il a manifesté son grand talent dans l'ambiguïté et fait pressentir le mystère de sa personnalité.

Evidemment, cela fait un drôle d'effet de se retrouver dans la tête d'un acteur connu en train de prendre son petit déjeuner, de vivre en lui pour une petite heure et de se retrouver brutalement éjecté sur une autoroute du New Jersey. Craig, avec une collègue nettement plus perverse que lui, voit tout de suite le profit qu'on peut en tirer et monte une petite entreprise lucrative qui propose de devenir John Malkovich pour un quart d'heure. Craig monte d'un cran son ambition lorsque, prenant possession du comédien, il l'amène à faire un choix de carrière de marionnettiste, après s'être désarticulé en une scène étonnante sous l'influx de son manipulateur.

C'est certainement le moment le plus hilarant du film car ensuite on s'égare un peu. C'est la limite du film d'avoir voulu tout traiter à partir d'une situation originale. Certes, il y avait bien de quoi réfléchir sur l'appropriation du corps et de la vie des acteurs, sur la complaisance qu'ils en éprouvent, sur la volonté de puissance de ceux qui les font jouer, sur l'appétit de manipulation qui habite chacun de nous. Fallait-il pour autant y mêler l'homosexualité comme révélatrice d'un second soi-même et surtout se lancer, pour finir, dans une aventure de réincarnation assez ennuyeuse ? On regrette la légèreté d'un Woody Allen qui, dans *Zelig,* avait traité

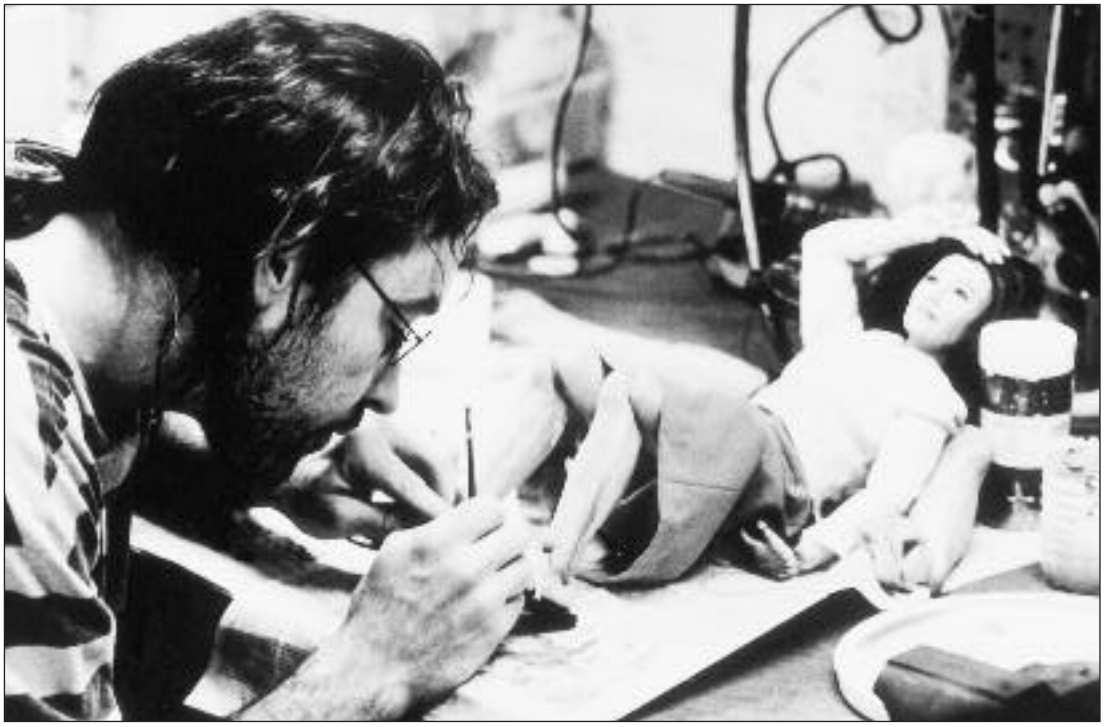

Craig (John Cusack), le marionnettiste.

d'un thème semblable, mais le rire un peu gêné qui accompagne le film de Spike Jonze indique quand même, qu'avec ses voyages à l'intérieur d'un autre, il a su toucher un obscur objet de notre désir.

La proportion entre fiction et réalité qui existe dans le film américain est exactement inverse dans le remarquable *Voyages* d'Emmanuel Finkiel. Ici, c'est une réalité douloureuse et lancinante qui inspire le récit de fiction. Une femme est seule, pensive, dans le cimetière juif de Varsovie, puis dans un car au milieu d'un groupe de juifs français qui vont visiter le camp d'Auschwitz. Une autre femme, à Paris, ap-prend que, par une sorte de miracle, son père a réchappé des camps et vient seulement de retrouver sa trace. Elle n'avait que quatre ans lorsqu'ils furent séparés. Cet homme très âgé est-il vraiment son père ? Débarquant en Israël, une vieille femme russe qui porte sur son bras le tatouage de son numéro de déportée, déconcertée mais pas ébranlée lorsqu'elle s'a-perçoit qu'à Tel Aviv pres-que plus personne ne parle yiddish, poursuit son chemin dans la foule bruyante et la chaleur. Trois femmes entre lesquelles Finkiel, qui a été l'assistant de Kieslowski, tisse un lien discret dans le hasard des vies qui se croisent.

Encore des histoires de camps de concentration, dira-t-on ! Mais, un peu comme dans *l'Atelier*, la pièce de Jean-Claude Grinberg, la terrible réalité est là mais on n'en parlera pas, on ne la verra pas. A la place, Finkiel, dans un magnifique sens d'humanité, qui n'a rien de condescendant, fait glisser sa caméra sur les visages usés, sur des situations pauvrement et doucement banales. Il donne une des plus belles leçons de cinéma qui soit, le respect des voyages intérieurs de ceux qui, au-delà du souvenir de l'indicible, ont un regard différent sur la vie.

G.-Th. B.

Marcel Aymé

Les pieds sur terre, la tête dans l'enfance

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

De nos jours encore, écrivait Jean Anouilh, quelques critiques n'ont de considération que pour les livres abscons et ennuyeux, parce qu'ils les imaginent gros de trésors secrets que l'avenir découvrira. Qu'ils s'éloignent donc d'une œuvre qui n'appelle pas leurs gloses. C'est pourquoi il arrive qu'un auteur soit «découvert» par le public avant de l'être par la critique. Tel fut le cas de Marcel Aymé avec la *Jument verte*, roman dont il disait : *C'est l'histoire d'un amour entre deux familles d'un village français. J'ai d'abord voulu rire à des souvenirs anciens, dont plusieurs datent d'avant ma naissance, et puis faire le compte de mes sentiments d'amitié et de méfiance à l'égard de ces paysans que je crois ne pas mal connaître, puisque j'ai vécu de leur vie très longtemps avant qu'on eût pu me convaincre de devenir un homme de lettres.*

La *Jument verte* est une gaillarde chronique villageoise où une sexualité «normale» occupe une place importante, mais c'est sa juste place. C'est aussi un tableau de mœurs et d'une certaine manière un roman historique, puisque l'action se situe à l'époque du général Boulanger. Le génie de l'auteur n'est pas d'avoir donné la couleur verte à une jument, mais de l'avoir faite parler. Le récit se fait donc à deux voix, celle du cheval et celle du narrateur, qui trouve ainsi d'entrée de jeu ce merveilleux dosage de surnaturel et de réalisme qu'on rencontrera souvent dans son œuvre.

Dureté de la paysannerie

A la question : *Marcel Aymé préfère-t-il les paysans aux citadins ?,* il répondait tranquillement : *Il y a toujours eu parmi les humains une certaine proportion de coquins et d'imbéciles qui se retrouve dans tous les milieux avec une marge de variation très faible.* Ces paysans, qui cherchent à s'enrichir avant tout, sont aussi très portés sur les choses de la chair. Néanmoins, ils ont de frustes timidités. On se donne sans se montrer. Céder à la chair, c'est obéir à la nature (ô Jean-Jacques !), donc permis. (On est évidemment loin de l'expérience pécheresse que l'esprit fait de la vie charnelle par laquelle Baudelaire définissait l'érotisme.) Mais le regard et les caresses et les éventuelles paroles susceptibles de les accompagner sont pour eux des péchés. Le paysan de Marcel Aymé, l'œil humide et le ventre heureux, est également fort éloigné du paysan tragique et claudélien de Ramuz ; il est dur et rusé

comme dans les fabliaux. Mais cette dureté est partie intégrante d'un monde qui lui-même est très dur et où rien n'est donné.

Les paysans (jurassiens) de Marcel Aymé aiment aussi à discuter. Ce sont des raisonneurs. Ils veulent avoir raison, ils veulent surtout avoir le dernier mot. Dans ces villages, on est blanc ou bleu de naissance. C'est-à-dire qu'on hérite d'un certain nombre d'idées ou de préjugés politiques qu'on ne conteste jamais, ainsi que de solides haines à l'égard de ses voisins qui sont le sel de l'existence. On est heureux quand on a réussi à démontrer par A plus B à son voisin et adversaire que Dieu n'existe pas ou que la République ne vaut rien comme régime politique. Quant à rapprocher ces deux univers, on n'y songe pas, puisqu'encore une fois on est Haudoin ou Malivert de naissance, comme on serait guelfe ou gibelin de droit divin.

Marcel Aymé lui ne s'indigne pas. Il constate *: La simplicité des champs est naturellement indulgente aux brutes.* Il aime chez ses paysans une certaine vivacité d'humeur, et leurs enfants sont souvent plus heureux que ceux des citadins. Ils le seraient peut-être parfaitement s'ils n'avaient pas de pères ni de professeurs, qui sont en quelque sorte leurs ennemis naturels. Les professeurs ne sont pas les pires. Les pères sont souvent monstrueux de bêtise et de cruauté. Ce qui n'empêche pas certains de ces adolescents de troquer leurs parents. Les couples ne sont guère mieux assortis. La femme est souvent insatisfaite et le mari chétif et imbu de ses droits. Parmi les adultes, la préférence de Marcel Aymé va aux originaux et aux vieillards un peu indignes. Je pense au héros de la *Vouivre* qui meurt avec une petite fille qu'il aimait en lui demandant combien font huit fois sept. Et qui a oublié la conversion de ce noble brutal et violent dans *Clérambard* ?

Campagne romande
pour la promotion de l'écoute

L'ECOUTE
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

LA MAIN TENDUE
143
JOUR ET NUIT

Case postale 161
1010 Lausanne
CCP 10-25-047-3

Petits bourgeois français

Après les romans paysans, les romans citadins. *Travelingue,* qui est une satire de la bourgeoisie progressiste à l'époque du Front populaire ; *Uranus,* qui montre la libération et l'épuration dans une petite ville de province ; et entre les deux, le merveilleux *Chemin des Ecoliers*, roman de l'occupation et du marché noir. Ce petit bourgeois français, nul peut-être mieux que Marcel Amyé n'a su nous le montrer, avec son côté sordide et ses brusques bouffées de poésie, son côté autoritaire et féroce, et son goût pour les idées avancées, libertaires, progressistes, son fatalisme et son penchant à la rouspétance.

Mais c'est surtout vers l'enfance que le goût de Marcel Aymé le porte. Moins la jeunesse, toujours un peu grégaire, que l'enfance, royale et solitaire, léger éclat de folie, l'enfance sans égards pour les grandes personnes. Ce regard aigu, ingénu, ce coude à coude sagace, cette mauvaise tête de l'enfant l'a gardé de rien céder au sérieux de la pensée et de la poésie. L'enfant tire la chaise aux prétentions

qui font les grandes personnes et qui les rendent sobres et bêtes. Et c'est, je pense, ce même esprit gentiment iconoclaste, cette absence de respect humain qui le fait déboulonner, dans son pamphlet *Le confort intellectuel*, le culte irréfléchi rendu à Baudelaire (oui, lui justement) par une bourgeoisie qui se plaît à perdre la tête. Son personnage principal, M. Lepage, sorte d'aristocrate à la Boileau, qui n'est pas sans quelque parenté avec l'auteur, accuse sa classe, la bourgeoisie (il a une classe, n'en a pas honte et la défend) de sombrer dans l'abîme et le galimatias, par romantisme niais et peur du ridicule : *En réalité*, dit-il, *il n'y a pas de littérature classique ni de littérature romantique ; il y a d'une part la littérature saine, intelligible, dont les mots restent dans un rapport fidèle avec les objets, et de l'autre, une littérature qui a fait place au culte du flou, du vague, de l'étrange, du décousu et du biscornu*. On peut néanmoins préférer le sonnet d'Oronte à la chanson d'Alceste : *Si le roi Henri m'avait donné...*

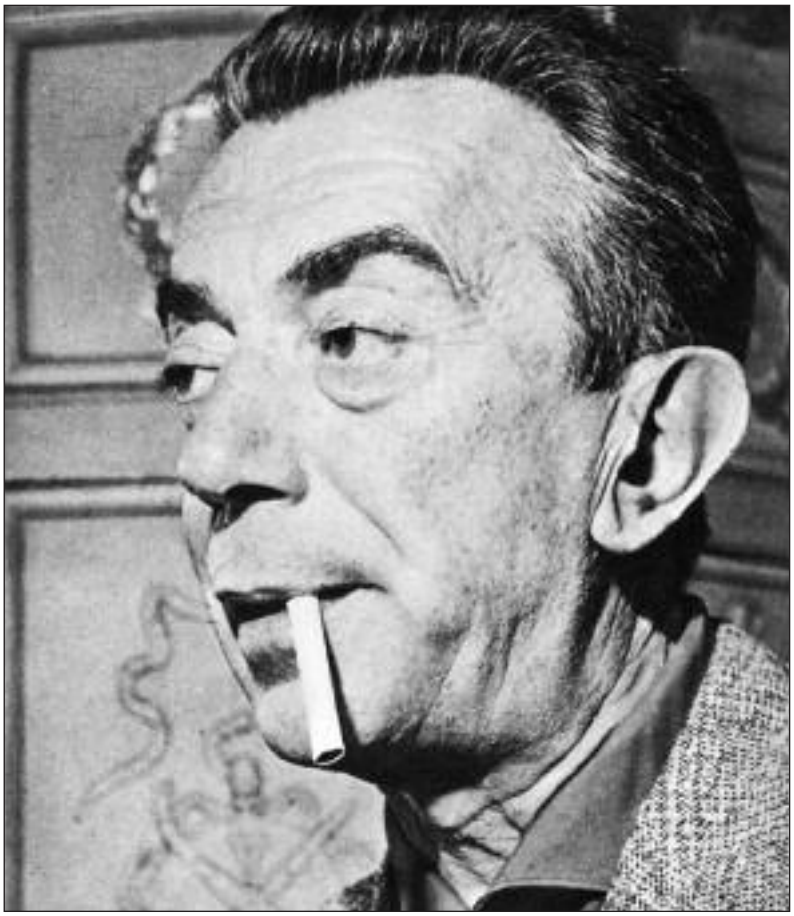

Marcel Aymé

Enfin, je ne serais pas complet si j'omettais de dire que le surnaturel - et un surnaturel théologique et même thomiste - était entré de bonne heure dans l'œuvre de Marcel Aymé avec *Les Contes du Chat perché* et la série des *Martin*. Ce sont des fables très morales, où l'auteur ne renonce en rien à ses qualités d'observateur. Un tel marche sur la mer mais la terre continue de tourner. Le départ est absurde mais les conséquences sont logiques. Notre paysan du Jura serait-il un verrier, une icône de vitrail ? Ou bien a-t-il regardé la terre, rien que la terre, le monde, rien que le monde et, là-dessus, et là-dedans, l'humanité moyenne, rien que moyenne ?

G. J.

❑ **Marcel Aymé**
Œuvres romanesques, II
La Pléiade, Gallimard, Paris 1999, 1488 p.

L'embryon est-il une personne ?

Vincent Bourguet, *L'Etre en gestation. Réflexions bioéthiques sur l'embryon humain**

C'est la grave question que pose Vincent Bourguet dans un ouvrage dense, difficile parfois, mais très réconfortant pour tous ceux et celles qui sentent que le débat politique et social autour de l'avortement manque de profondeur.

L'embryon a un triple statut, biologique, juridique et éthique. En philosophe rigoureux, sans aucun parti pris religieux, V. Bourguet s'interroge sur la nature de l'embryon pour tenter d'en dégager une attitude pratique ; c'est bien là, par définition, le domaine de l'éthique. Si l'embryon est une personne, il a le droit au respect absolu. Cependant, il faut d'abord se demander si l'embryon est un être humain et ici l'éthique a besoin de la biologie. En effet, si la biologie ne nous dira jamais ce qu'est une personne, c'est à elle à définir ce qu'est un être humain.

A la naissance, comme durant les derniers mois de la grossesse, il est pour tous évident qu'on a affaire à un être humain. Par contre, c'est beaucoup moins clair dans les premiers stades du développement de l'embryon. Au début de la vie, il y a un amas de cellules, le zygote, qui n'a aucune ressemblance avec un être vivant, homme ou animal. Ce stade était totalement méconnu des savants de l'Antiquité jusqu'à une époque très récente, ce qui nous empêche, en ce domaine, de suivre certains de leurs raisonnements.

Avec un regard scientifique - c'est la première partie, très riche, de ce livre -, l'auteur tente de démontrer qu'on a affaire dès le départ à un individu et il passe en revue toutes les objections, présentées avant tout, il faut le dire, par certains scientifiques pressés de justifier l'avortement. Par exemple : l'embryon n'est pas un individu, car il peut devenir deux dès le début, comme dans le cas des jumeaux vrais ; ou encore, au stade primitif on peut recréer, à partir des cellules du zygote, un individu complet (ce qui n'étonne plus personne après les succès du clonage) ; l'embryon est un parasite de la mère ; l'embryon n'est qu'un organe de la mère ; la conception ne coïncide pas avec les premiers stades de la division ni avec la nidation, etc.

Biologie : pas de réponse

Dans le domaine de la biologie pure, le début exact de la vie d'un individu reste, et restera probablement toujours, problématique. En effet, l'embryon, unique et nouveau (son code génétique provient de la fusion de deux individus), n'est pas totalement nouveau puisqu'il est formé de molécules provenant de ses parents ; elles-mêmes contiennent des atomes qui font partie de l'univers et dont l'origine échappe aux regards actuels de la science. La discussion scientifique n'est donc pas prête de se terminer.

* Presses de la Renaissance, Paris 1999, 398 p.

Dans la seconde partie, le philosophe s'interroge non pas sur les lois à promouvoir, ni même sur ce que nous enseignent le christianisme et les grandes religions, mais sur ce que l'homme moyen considère comme une personne. Dans le débat actuel, deux conceptions de la morale s'affrontent. L'une, largement dominante, est une morale de responsabilité : il faut éviter le mal que représente une grossesse non désirée, un enfant mal formé, un avortement clandestin destructeur pour la mère, etc. L'autre, celle qui intéresse l'homme universel, donc l'éthique par excellence, est une morale de conviction. Au cours de l'histoire, chrétiens et non chrétiens ont émit toutes sortes de théories. Dans notre culture, sous l'influence d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin, on a même essayé de définir quand l'âme pénétrait le corps (pas en même temps pour les garçons et les filles !) faisant coïncider cet événement avec le début de la personne et permettant de distinguer l'embryon (pas encore une personne) du fœtus (pleinement humain). Les connaissances scientifiques, notamment sur le code génétique et les mécanismes de la reproduction, ont disqualifié cette vision au profit de celle qui domine dans l'Eglise d'Orient - saint Maxime le Confesseur en est la meilleure référence - qui prône que l'âme, élément spirituel, est incorporée à la matière corporelle dès la conception.

La bioéthique contemporaine dominante, anglo-saxonne mais aussi française, privilégie la première approche, celle qui s'inspire de saint Thomas, ce qui est assez paradoxal, liant la notion de personne à celle d'âme et de liberté. La personne se définit par l'autonomie de sa volonté. Pour les modernes, c'est l'esprit, produit par le cerveau, qui conditionne la personne. Mais la recherche éperdue des caractéristiques de la personne, avec les notions de visibilité, d'autonomie, de dépendance, n'a pas donné les résultats escomptés.

Dans la dernière partie, Vincent Bourguet élève le débat. A la suite de Kant, de Levinas et de beaucoup d'autres philosophes, il s'interroge sur la notion d'autrui. Pour arriver à un discours convaincant : l'embryon doit être respecté absolument, non pas parce que la vie est «sacrée», mais parce qu'il représente l'être humain le plus marginalisé et le plus fragile. Cette réflexion sur l'Autre constitue, à mon avis, la partie la plus nourrissante de cet ouvrage qu'il faut recommander à tous ceux et celles qui pensent que la solution des grands problèmes moraux de notre siècle (avortement, euthanasie, droits de l'homme) doit se baser sur une réflexion profonde, rigoureuse et universelle.

Jacques Petite

ART ET FOI

- **au Centre St-François**
  4, ch. du Vorbourg, 2800 Delémont
  ☎ 032/421.48.63.

- *Ma foi en couleurs*
  avec B. Lopez, le 17 mars (18h)
- *Exprimer sa foi par la peinture*
  avec F. Crevoisier,
  le 19 mars (17h)
- *Art floral, fête de l'Ascension*
  avec l'abbé D. Pauli et M. Christ,
  le 25 mars (9h-16h)
- *Art floral, fête de la Pentecôte*
  avec F. Crevoisier,
  le 8 avril (9h-16h).

- **à l'Institut La Pelouse**
  1880 Bex, ☎ 024/463 04 40

- *Décoration florale*
  le 26 février (journée).

L'unité dans les bras du Christ

Raymond Bréchet s.j., *A l'aube du troisième millénaire**

Heureuse Année Sainte, qui nous ramène au sens premier et ultime de notre foi ! Aujourd'hui comme il y a 2000 ans, comme dès le commencement du monde, c'est l'Eternité qui épouse l'Histoire, l'attire et la transfigure, la rassemble dans le lieu le plus vrai qui soit, dans les flammes de la plus brûlante et purificatrice des fournaises : le Corps de Jésus. Se laisser happer, aimer, c'est se convertir et aimer : telle est la Bonne Nouvelle que le père Bréchet nous annonce dans son petit livre qui a toute la force lucide d'une vision prophétique qu'éclaire la fulgurance de celui qui est notre Lumière. Revenir dans les bras maternels du Dieu de compassion, se laisser rassembler dans le Ressuscité, signifie dépasser les haines ancestrales et les divisions, les mêmes depuis deux millénaires. Même si dans le Christ elles sont déjà guéries, les hommes, eux, continuent à les nourrir.

Jusqu'à la fin des temps l'enseignement de saint Paul nous le rappellera : la réconciliation des Juifs et des nations demeure la condition incontournable de la récapitulation du cosmos dans le Christ. Un rêve : le jour du Yom Kippour, Juifs et chrétiens se retrouvent, se donnent le pardon réciproque et louent ensemble le Dieu d'Abraham. Il est temps que la disparité des Eglises qui se réclament de Jésus-Christ cesse d'être source d'hostilité pour devenir un trésor à partager dans l'unité et dans l'action de grâces. Le père Bréchet nous décrit la variété des dons qui caractérisent les diverses Eglises et même les diverses religions en les comparant aux différents *états* des gravures de Rembrandt : un même sujet sous un éclairage différent. Un chapitre du livre nous décrit *l'Eglise dans tous ses états*, des origines à nos jours : à partir de l'Eglise de l'Annonciation, *qui ne comprenait que deux membres : Jésus dans le sein de sa mère et sa mère,* jusqu'aux Eglises actuelles, plus ou moins johanniques ou corinthiennes, plus ou moins épiscopales ou presbytériennes. Se débarrasser de ses intolérances pour s'ouvrir aux frères : éliminer toute discrimination des sexes, reconnaître la place de la femme dans la vie de la communauté, voilà un premier pas qui concernerait les catholiques.

Dans le Corps mystérieux de Jésus sont réunis les vivants et les morts. Le système d'échange amoureux entre les membres de cet immense laboratoire d'intégration cosmique est la communion des saints. Etendre notre pardon aux ancêtres, prier pour les morts, voilà comment le chrétien peut communiquer avec l'au-delà et vaincre, dans l'amour du Christ, les puissances de mort qui menacent la vie. Comme le disait Maître Eckhart, construire l'unité du Corps divin, c'est devenir *mères de Dieu, puisque Dieu a toujours besoin d'être mis au monde.* C'est entrer avec tout l'univers dans la course vers le point Oméga, vers le lieu de la fin des temps, *l'Astre que tout le monde attend, sans savoir encore prononcer son nom,... le Christ* (Teilhard).

Alessandra Lukinovich

---

* Editions Ouverture, Le Mont-sur-Lausanne 1999, 110 p.

Jubilé

LES PORTES SAINTES
par Pierre-Yves Fux
Ad Solem, Genève 1999, 264 p.

Elles sont désormais grandes ouvertes, les Portes Saintes du Jubilé des Quatre basiliques romaines ! Elles nous attirent irrésistiblement sur le chemin du pèlerinage et de la conversion. Que nous ayons décidé d'aller à Rome ou de nous en tenir à un itinéraire de renouvellement tout intérieur, nous ne manquerons pas de nous interroger sur l'histoire de la chrétienté, cette histoire qui nous porte et nous fait aujourd'hui participants de l'histoire du Salut. Quelle aubaine de trouver alors, grâce à ce livre, un compagnon agréable et amical, un guide compétent et passionné avec qui se promener dans les lieux saints de la Ville éternelle.
Homme de lettres raffiné et jeune diplomate averti, il sait si bien évoquer, au détour d'un retable ou d'un tombeau, d'une colonne ou d'une inscription, tant de jours de paix et de guerre, de triomphes et de défaites de l'Eglise, et surtout tant d'hommes saints et pécheurs : martyrs, papes, puissants de ce monde, artistes, et les pèlerins humbles ou prestigieux des 28 Jubilés ! Une des plus belles méditations que je connaisse sur la civilisation romaine et l'Occident chrétien, sur la chaire de Pierre, sur notre foi catholique, sur le mystère inépuisable de la Rédemption.

Alessandra Lukinovich

ROME ET LE MONDE
par Marie-Jeanne Coloni et Giovanni Polito
CD-Rom et guide
Signe, Savièse 1999

Parmi les nombreuses publications que suscite le Jubilé, il faut retenir ce CD-Rom aux qualités artistiques exceptionnelles. Les auteurs, Giovanni Polito, chanoine de l'Abbaye de Saint-Maurice, et Marie-Jeanne Coloni, de Paris, dont les compétences théologiques et catéchétiques sont bien connues, ont réussi une œuvre belle et utile en vous proposant d'approcher la Ville éternelle sous l'angle de l'art, de l'histoire et de la sagesse. A vous de choisir entre les grandes étapes historiques de la Rome chrétienne, les principales périodes de l'art et des profils d'artistes, ou les grandes figures qui ont été marquées par Rome ou qui y ont laissé leur empreinte, martyrs, saints pèlerins, fondateurs d'ordres. Chaque séquence est richement illustrée par 800 photos couleurs, des documents historiques, des citations, des extraits des écrits des personnages évoqués. Même le débat intellectuel est présent à travers les conciles, les discussions théologiques ou culturelles.
Si vous préférez visiter les grandes basiliques, qu'à cela ne tienne. Vous y accéderez sans autre, d'un clic ! Des cartes et des itinéraires bien faits vous permettront de situer les principales séquences et de vous orienter dans la ville. Que vous ayez décidé d'aller à Rome, que vous en reveniez ou que vous restiez chez vous, ce CD-Rom vous ravira et vous instruira.

Pierre Emonet

Théologie - Eglise

LE PROTESTANTISME ET LES FEMMES
Aux origines de l'émancipation
par Liliane Crété
Labor et Fides, Genève 1999, 128 p.

Pourquoi l'attitude libératrice de Jésus envers les femmes et son enseignement n'ont-ils pas produit des effets durables sur la société ? Afin d'essayer de déterminer l'influence du protestantisme sur l'émancipation de la femme, Liliane Crété remonte aux origines de la religion judéo-chrétienne. Des textes comme Genèse 1, 2 et 3 ainsi que ceux de l'apôtre Paul ont été diversement interprétés. Les Pères de l'Eglise en ont déduit une attitude de méfiance, voire de mépris envers la femme. Ils la considéraient soit comme la séductrice, soit comme une sainte : Eve ou Marie ! Ils en concluaient : *Heureux celui qui peut se passer d'une femme !* De leur côté, leurs sœurs pensaient : *Heureuse celle qui échappe à son*

destin… en entrant dans les ordres, seule possibilité de salut pour la gent féminine !
Luther, puis Calvin, ont permis aux femmes de trouver une place dans la société en les considérant, avec l'homme, créées à l'image de Dieu. Une interprétation différente des textes de la Genèse et de l'apôtre Paul ont redonné une importance au corps humain, considéré comme également créé bon par Dieu. Le travail et le mariage acquièrent leurs lettres de noblesse. Les graines de l'émancipation sont semées, elles produiront leurs fruits au cours des siècles suivants, après la révocation de l'édit de Nantes par exemple, ainsi que dans la société puritaine américaine du XIXe siècle. Jusqu'à ce jour, les effets se font ressentir. Le mérite de ce livre, fort intéressant, est de nous faire découvrir quelques-unes des sources de cette libération rendue possible désormais.

S. van den Heuvel-Collet

PROFESSION THÉOLOGIEN
Quelle pensée chrétienne pour le XXIe siècle ?
par Claude Geffré
Entretiens avec
Gwendoline Jarczyk
Albin Michel, Paris 1999, 316 p.

Cet ouvrage se lit avec grand intérêt et sans difficulté. Claude Geffré s'est fait connaître par plusieurs volumes dont une étude d'herméneutique, *Le christianisme au risque de l'interprétation,* et *Théologie et choc des cultures* qui aborde le problème du dialogue interreligieux. Depuis des années, il explore ces champs nouveaux de la théologie. L'ouvrage ici proposé permet de se familiariser avec les recherches actuelles, qui ont une importance capitale en notre époque de confrontation des civilisations et des religions.
Jean Paul II a ouvert la voie en invitant à Assise, en 1986, des représentants des grandes religions. Mais les révisions théologiques, les conditions d'un vrai dialogue posent encore beaucoup de questions à la foi chrétienne dans sa prétention à l'universalité et dans son désir de dialogue respectueux avec les autres religions. Comment éviter un syncrétisme facile ? Quel rôle reconnaître à Jésus-Christ : sauveur et rassembleur de toute l'humanité ? Que devient la mission ? *Quelle pensée chrétienne pour le XXIe siècle ?* Claude Geffré se garde de faire le prophète. Il évoque le chemin parcouru, il ouvre des perspectives, il fait part de ses convictions et partage ses doutes. Un livre stimulant.

Edmond Gschwend

POUR L'EUROPE, UN NOUVEL ART DE VIVRE
par Jean-Marie Lustiger
PUF, Paris 1999, 98 p.

L'évangélisation de l'Europe, en introduisant dans les différentes cultures qu'elle rencontra la révélation du Père des cieux, produisit un bouleversement de l'image paternelle qui façonnera, dès lors, tous les comportements, les mœurs et les lois de l'Occident. Pour le païen, Chronos, le temps, dévore ses enfants, et l'homme, pour être adulte, a comme Œdipe besoin de tuer son père. Le Père des cieux n'a pas besoin de tuer ses fils pour demeurer et l'homme qui s'imaginait devoir tuer son père est sauvé de cette tentation par la révélation trinitaire. *Je tournerai le cœur des pères vers leurs fils et celui des fils vers leurs pères (Ml 3,24).*
Quand il renie Dieu, l'homme s'en prend à lui-même. L'auteur se propose de mettre en évidence ce processus à travers trois événements qui ont marqué l'histoire européenne : la traite des Noirs, la Première Guerre mondiale, le triomphe des idéologies qui ont conduit à la Deuxième Guerre mondiale. Après quoi, se demande l'auteur, est-il possible d'espérer en une Europe à venir ? Plein d'inquiétudes et d'espoirs, il s'interroge sur le modèle nécessaire à son édification. Il propose une voie originale et nécessaire à son unité, spirituelle et culturelle avant d'être économique ou linguistique, et qui est à puiser dans sa matrice religieuse.
C'est *un nouvel art de vivre* que les Européens doivent découvrir, un art de vivre fondé sur les droits de l'homme, qui ne sont pas seulement à être invoqués mais pratiqués, en opérant des choix. L'Eglise met au centre de tous les droits

humains la liberté civile en matière religieuse.

Marie-Luce Dayer

Philosophie

LETTRES D'AMOUR AU PHILOSOPHE DE MA VIE
par Monique Charles
Desclée de Brouwer, Paris 1998, 126 p.

Il m'a faite femme d'amour. Je l'ai aimé de suite. Pour ma vie. C'est ainsi que s'exprime cette agrégée de philosophie, mère de famille, auteur de nombreux articles dans des revues spécialisées, dans ce premier essai où elle traduit sous la forme de lettres d'amour ce qu'elle doit à l'œuvre de Kierkegaard : *Par vous, ami, je suis née à la vraie philosophie qui guide la vie.*
Une bonne manière de communiquer et d'échanger avec ceux qui nous apprennent à déchiffrer le mystère insondable de nos existences ballottées à tous vents, mais dont le fil rouge, difficile à démêler, est la relation authentique d'Amour.

Jean Nicod

Vous pouvez achetez
choisir
dans les librairies Payot et à la librairie œcuménique de Genève.

SOCRATE OU L'ÉVEIL DE LA CONSCIENCE
par Jean-Joël Duhot
Bayard, Paris 1999, 197 p.

Quiconque voit en Socrate une figure de légende, à qui Platon aurait donné sa stature philosophique, ou quiconque serait tenté de ne retenir de Socrate que l'ironie et le paradoxe, faisant de lui une manière de Kierkegaard athénien, aurait un pressant intérêt à lire l'excellent ouvrage que voici. La surprise majeure de ce livre est de voir un Socrate authentiquement historique et véritablement dégagé de la parole platonicienne - donc rendu à lui-même.
Socrate apparaît comme l'authentique et vivant penseur qui intervient au cœur des débats de son temps et d'une ville en voie d'émancipation politique et religieuse. Au cœur de débats qui voient s'affronter les intégristes d'une religion démonétisée et les tenants d'un «savoir» arrogant et pernicieux. Opposant aux uns une religion véritablement «divine» - héritée de la Pensée ordonnatrice d'Anaxagore - et aux autres un savoir épuré par la critique et nécessaire à l'âme, sa place devient celle du créateur de la théologie telle que le projet n'en sera pas renié par le christianisme.
On est également surpris de rencontrer un Socrate «chaman», «orphique», mais épurant là encore les cultes ancestraux et les pratiques douteuses au profit d'un sens proprement «thérapeutique» des mystères, parfaitement compatible avec la fonction éducatrice de la philosophie. L'âme élevée aux mystères et introduite aux choses divines, la conscience éveillée, voire secouée : tel apparaît le bilan de l'action incessamment renouvelée de la geste socratique.

Philibert Secretan

LA REFONDATION DU MONDE
par Jean-Claude Guillebaud
Seuil, Paris 1999, 370 p.

En cette fin de millénaire, beaucoup de nos contemporains ont le sentiment de vivre dans une société en proie à toutes sortes de dérives intellectuelles. Face à ce constat, le dernier livre de Jean-Claude Guillebaud analyse, sans concession, des tendances perverses qui minent l'actuel système de valeurs. Il propose de revenir à l'élan civilisateur qui a permis de construire la société actuelle. Il met en question l'omniprésence des lois du marché, le scientisme, le fait que l'individu n'arrive plus à se retrouver dans le «nous» qui le constitue.
Autre dérive : l'excessive «judicarisation» de la vie privée et de la vie publique qui conduit, sans cesse, à désigner des coupables. Là où l'on ne cherche plus qu'à désigner des boucs émissaires, on perd le sens des responsabilités. Contre tout cela, Jean-Claude Guillebaud en appelle à un *humanisme paradoxal* et à

repenser ce que signifie le judéo-christianisme. L'enjeu n'est pas moins que *la refondation du monde*, puisque tout est à reconstruire dans les principes. Un ouvrage stimulant.

François Le Roux

Histoire

20 SIÈCLES DE PRIÈRES CHRÉTIENNES
par Attila Jakab
Signe, Strasbourg 1999, 334 p.

Encore une anthologie de prières ! Une de plus me direz-vous ! Mais plus qu'une anthologie de prières, il s'agit de décrire, dans des raccourcis denses et intéressants, les étapes décisives de l'histoire de l'Eglise : 20 chapitres pour les 20 siècles passés. L'auteur retrace, en quelques pages, la chronologie, le contexte historique et culturel et l'histoire du christianisme dans le siècle concerné. Les prières, avec une brève présentation de leur auteur, sont comme les témoins d'une époque, qu'elles proviennent de la tradition chrétienne pour la plupart ou d'autres spiritualités (juives par exemple). Du Notre-Père et du Magnificat, au Ier siècle, nous cheminons jusqu'à la Prière pour l'Unité du XXe siècle.
L'auteur, docteur en théologie catholique de l'Université de Strasbourg, enseigne actuellement à la Faculté autonome de théologie protestante de l'Université de Genève. Il a collaboré à ***choisir*** en particulier sur *les Premiers temps du christianisme à Alexandrie*, sujet de sa thèse. On s'attendrait, pour un tel recueil, à des prières en lien avec le monde, en fonction des événements de chaque siècle. En fait, on peut percevoir le passage entre des prières très «personnelles» de théologiens connus pendant les premiers siècles, à des prières plus engagées reflétant les préoccupations d'anonymes du XXe siècle.

Marie-Thérèse Bouchardy

ENTRE MAURRAS ET MARITAIN
Une génération intellectuelle catholique (1920-1930)
par Philippe Chenaux
Cerf, Paris 1999, 262 p.

Une génération née durant les années 1880-1890 et qui s'affirme ensuite à la fois comme catholique, thomiste et maurassienne, tel est l'objet du livre de Philippe Chenaux, professeur à l'Université du Latran, à Rome. Au cœur du vécu des intellectuels étudiés, la condamnation pontificale de l'Action française en 1926 : elle met une tension entre deux attitudes qui auparavant paraissaient totalement conciliables, la fidélité à l'Eglise et l'affiliation à Maurras. La figure charismatique de Jacques Maritain domine les années 1920-1930, au point qu'on peut se demander, ce que suggère mal le titre, si le processus étudié par l'auteur n'est pas plutôt celui de la montée en puissance de la philosophie de Maritain, nouveau maître à penser (avant même la crise de 1926) des intellectuels catholiques en France, en Belgique et en Suisse.
En effet, dès le deuxième chapitre, on entre dans l'intimité du cercle de Meudon, la maison des Maritain, avec son climat familial, où se réunissent régulièrement des personnalités de l'art et de la littérature. C'est là que fut lancée en 1925 la célèbre collection littéraire «Le Roseau d'or» chez Plon, où publièrent Maritain certes, mais aussi Ramuz, Bernanos et Julien Green. Les papiers personnels du philosophe et d'autres archives permettent à l'auteur une approche inédite de «l'offensive néothomiste», notamment en Suisse romande. Le prosélytisme réactionnaire de Mgr Mariétan à l'abbaye de St-Maurice et les embarras de Mgr Besson face à l'activisme catholique éclairent ainsi d'un jour neuf la fondation de Nova et Vetera par les abbés Journet et Charrière.
Un seul regret, c'est que les positions méthodologiques de l'auteur, hostile à l'histoire sociale, l'autorisent à des mises en contexte hâtives qui ne donnent guère la mesure des phénomènes étudiés. Les idées ont besoin d'un environnement pour s'actualiser et d'un terreau pour se répandre. De ces derniers, on ne sait quasiment rien.

François Walter

Baumann Maurice : Le protestantisme et l'école. Plaidoyer religieux pour un nouvel enseignement laïc. *Labor et Fides, Genève 1999, 120 p.*

Boulinguier Marie-Thérèse, Toulouse Marie-Françoise : Prier 15 jours avec Nicolas Barré. *Nouvelle Cité, Paris 1999, 126 p.*

Vous trouverez au

CEDOFOR

la collection complète de Prier 15 jours (n° 1 à 40), éditée par Nouvelle Cité (Paris). Elle sera complétée au fur et à mesure des nouvelles parutions.

Ces livres peuvent être empruntés au CEDOFOR, du mardi au vendredi, 18, r. Jacques-Dalphin, 1227 Carouge-Genève ☎ 022/827.46.78.

Collard-Gambiez Michel et Colette : Quand l'exclu devient l'élu. Vie partagée avec les sans-abri. *Fayard, Paris 1998, 434 p.*

Cornwell John : Le pape et Hitler. L'histoire secrète de Pie XII. *Albin Michel, Paris 1999, 496 p.*

Dieu à l'épreuve de notre cri. Ouvrage collectif [27968]. *Cerf, Paris 1999, 160 p.*

Dilasser Maurice : Eglises et symboles. *Signe, Strasbourg 1999, 168 p.*

Frédéric Frié Jacqueline : Proximités. Poèmes. *Desclée de Brouwer, Paris 1999, 176 p.*

Gisel Pierre : La théologie face aux sciences religieuses. Différences et interactions. *Labor et Fides, Genève 1999, 300 p.*

Lelièvre Etienne : Les saints de souches royales. *Fayard, Paris 1999, 298 p.*

Martini Carlo Maria : Auschwitz et le silence de la croix. *Saint-Augustin, St-Maurice 1999, 104 p.*

Monfils Thierry : Le Père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart-Monde. Sacerdoce et amour des pauvres. *Culture et Vérité, Bruxelles 1994, 262 p.*

Mordillat Gérard, Prieur Jérôme : Jésus contre Jésus. *Seuil, Paris 1999, 368 p.*

O'Malley John W. : Les premiers jésuites, 1540-1565. *Desclée de Brouwer, Paris 1999, 634 p.*

Parmentier Isabelle : Appelés ? Quand le désir de Dieu rejoint le désir de l'homme. *Vie Chrétienne, Paris 1999, 94 p.*

Paterson Gillian : Still flowing. Women, God and Church. *Nouvelles œcuméniques, Genève 1999, 124 p.*

Peroni Luigi : Padre Pio. Le saint François du XXe siècle. *Saint-Augustin, St-Maurice 1999, 184 p.*

Perrot Bernard : Imprécis de méditation. *Labor et Fides, Genève 1999, 220 p.*

Reymond Bernard : Le protestantisme et les images. Pour en finir avec quelques clichés. *Labor et Fides, Genève 1999, 136 p.*

Reynier Chantal : Le Christ au cœur de l'histoire. L'autorité du Nouveau Testament. Bayard, *Paris 1999, 290 p.*

Schnieper Claudia, Staerk Georg : Cathédrales d'un millénaire à l'autre. *Mondo, Vevey 1999, 108 p.*

Simon Hippolyte : Vers une France païenne ? *Cana, Paris 1999, 222 p.*

Le suicide chez les jeunes. Un cri pour la vie. Ouvrage collectif [27112]. *Médiaspaul, Paris 1999, 224 p.*

Thomas d'Aquin : Traités. Les raisons de la foi. Les articles de la foi et les sacrements de l'Eglise. *Cerf, Paris 1999, 306 p.*

Tornay Jacques : Cœurs solitaires cherchent musique. Nouvelles. *Monographic, Sierre 1999, 190 p.*

Van Thuyne Jacky : Je veux que tu sois mon père. *Fayard, Paris 1999, 206 p.*

Vrai Suzanne, Pinet André : Prier 15 jours avec Thomas d'Aquin. *Nouvelle Cité, Paris 1999, 124 p.*

Vuillème Jean-Bernard : Face à dos. *Zoé, Carouge 1999, 158 p.*

A propos de Julien Green

Dans son livre intitulé *Jeunes Années,* Julien Green, à un moment donné, dit ceci qui me semble être la quintessence même de l'Etat de Poésie : «Dieu parle avec une extrême douceur aux enfants et, ce qu'il a à leur dire, il le leur dit souvent sans paroles. La création lui fournit le vocabulaire dont il a besoin, les feuilles, les nuages, l'eau qui coule, une tache de lumière. C'est le langage secret qui ne s'apprend pas dans les livres et que les enfants connaissent bien. A cause de cela, on les voit s'arrêter tout à coup au milieu de leurs occupations. On dit alors qu'ils sont distraits ou rêveurs. L'éducation corrige cela en nous le faisant désapprendre. On peut comparer les enfants à un vaste peuple qui aurait reçu un secret incommunicable et qui peu à peu l'oublie, sa destinée ayant été prise en main par des nations prétendues civilisées. Tel homme chargé d'honneurs ridicules meurt écrasé sous le poids des jours et la tête pleine d'un savoir futile, ayant oublié l'essentiel dont il avait l'intuition à l'âge de cinq ans. Pour ma part, j'ai su ce que savent les enfants et tous les raisonnements du monde n'ont pu m'arracher complètement ce quelque chose d'inexplicable. Les mots ne peuvent le décrire. Il se cache sous le seuil du langage, et sur cette terre reste muet.»

Que je le dise tout de suite : c'était à l'aube, ce jour-là, me rappelle, alors que j'allais en cette heure privilégiée pour moi - douce énergie, fraîcheur, élan de tout l'être - me mettre, selon mon habitude, au travail, que je suis tombé, nullement par hasard, on s'en doute, sur cette page du livre de Green, laissé ouvert la veille et toute éclairée, la dite page, par la petite lampe sur ma table ; et dont la seule vue m'a mis en cette disposition particulière qui nous permet, non de lire un texte, mais de le vivre, prenant conscience, au sein même du bonheur qu'elle nous cause, que c'est cela, et rien d'autre, que nous aurions voulu dire. Une chose étant certaine, pensais-je encore : Baudelaire lui-même, et Nerval, auraient pu, eux aussi, les écrire, ces lignes.

De sorte que tout à coup, et dans le silence toujours, je me suis senti comme soulevé par la douceur impérieuse de cette prose et, par elle, poussé moi-même, de manière irréversible, à écrire. Mais quoi au juste ? Rien, au départ, de déterminé. Tant est vive cette impulsion. Et ce quelque chose d'inexprimable, à la fois, et d'essentiel dont parle Green, et

que l'on éprouve avec une intensité presque douloureuse. Au point que, dans un premier temps, c'est le silence, si j'ose dire, qu'il faut laisser parler. Un silence à l'intérieur duquel, on le sent avec non moins de douce force, c'est notre vie entière et plus encore l'océan invisible de la vie, à travers elle, qui nous porte. D'autant plus sensible que nulle parole en effet, dans ce premier temps, ne saurait en rendre compte. Qui fait qu'on perçoit en tressaillant le faible cri d'un oiseau dans la nuit encore ou le passage au loin d'une première voiture.

Mais voici que soudain, et à cause peut-être de cette légère diversion, la mémoire, cette grande inspiratrice, entre en jeu. Les souvenirs de Julien Green éveillant en moi, dans les profondeurs, mille choses qui me sont propres. Et engageant dès lors une remémoration où je me sentais pleinement être. Et qu'est-ce que cela signifie ? Sinon que ma vie entière, depuis les linéaments de l'enfance, remontait en moi, comme une eau bienfaisante, de ces régions obscures proches, dirait-on, de la Source - «Dieu parle aux enfants», dit Green - et avec elle, encore une fois, la vie même dont elle est issue. Comme une goutte jaillie de l'abîme des flots.

Tout ce qui avait été en effet, au long des années, et dès le départ enregistré et avait pris place dans les archives vivantes de la mémoire, m'était, effectivement, rendu tandis que j'écrivais. Et ce jusque dans les détails les plus infimes, qui par là même, dans leur apparente insignifiance, prennent soudain une densité, à la fois, et une saveur inattendues. Et dont chacun, dès lors, est comme révélateur de l'ensemble. Mais avec cette particularité non moins essentielle, à mes yeux : qu'il fallait que tout cela passe d'abord par l'oubli - mieux : descendre dans le tombeau de l'oubli - pour en ressusciter. Et vivre désormais d'un tout autre régime de vie. Affranchi des contingences de l'espace et du temps, tout comme de ses vicissitudes. Bref, transfiguré.

Ainsi, et comme on le voit, l'écriture inspirée par la mémoire est littéralement résurrectionnelle. Au point que, contrairement à beaucoup de gens, je n'ai pas grand peine à croire à la Résurrection. Et même à la considérer, pour reprendre l'expression d'un ami, comme naturellement surnaturelle. Si donc, je me présente d'ordinaire comme le Scribe de l'essentiel, c'est dans la mesure où je suis celui qui témoigne du matin de Pâques. Me resterait, en tant que tel, à dire en quoi la vie retrouvée, - ressuscitée - diffère de celle que nous menons sur terre avant notre mort. Encore que, s'il est vrai que nous mourons à chaque seconde, il n'est pas moins vrai qu'à chaque seconde également, nous ressuscitons. C'est le mystère même du paradis perdu et retrouvé. Qui excède, et de loin, ici notre propos. Et nos forces !

Georges Haldas

Chemins de différence

J'allais depuis longtemps
sur des routes sans fins,
j'allais mon chemin
au rythme du temps.
Je cherchais les vignes du Seigneur
sur toute la terre,
je voulais les irriguer de ma sueur
et les nourrir de ma prière ;
j'allais par les chemins et les routes
à la recherche du Royaume des Cieux,
creusant le puits de mes doutes
pour éprouver ma foi en Dieu…

J'allais sûr de mon chemin,
sûr d'être le seul à avoir compris,
à marcher sûrement vers demain
dans le souffle de l'Esprit.

Un jour, pourtant, j'ai vu un chemin
tracé à côté du mien.
C'est alors que je l'ai vu,
lui, le différent, l'inconnu…
Depuis combien de temps marchait-il à côté de moi ?
Fallait-il l'accompagner ou presser le pas ?
C'est alors que j'ai vu
qu'il portait la même espérance dans ses mains,
lui, le différent…

Dans ses yeux,
j'ai lu toute la tendresse de Dieu ;
C'est alors que je l'ai reconnu,
lui, le différent
et nos chemins n'ont plus fait qu'un…

Didier Cattin